E. DUBOIS

HISTOIRE

DU

DÉPARTEMENT DE L'AIN

LEÇONS

NOTES

LECTURES



Prix : UN Franc

HISTOIRE

DU

DÉPARTEMENT DE L'AIN

Du même auteur :

Notice historique sur la ville de Pont-de-Veyle, Bourg, 1901, in-8° .... 5 fr.

Notice sur la ville d'Oyonnax et son Industrie. Bourg, 1902, in-8° 1 25

Les fouilles de Tama. Bourg, 1907, in-8° 0 50

Monographie de la commune de Belignat. Belley, 1912, in-8° .... 1 »

Préliminaires de la Révolution dans l'Ain. Les cahiers de Doléances des bailliages de Bourg, Belley et Gex et de la Sénéchaussée de Trévoux, Bourg, 1913, in-8° .... 4 »

E. DUBOIS

HISTOIRE

DU

DÉPARTEMENT DE L'AIN

LEÇONS

NOTES

LECTURES



PRÉFACE

« Dans notre France, si fertile en talents et en dévouements, il n'est pas un coin de terre qui n'ait son histoire particulière, d'où se dégage presque toujours une vertu éducative, une leçon de civisme. »

Ces lignes, extraites de la circulaire ministérielle du 25 février 1911, qui faisait ressortir toute l'importance de l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales, pourraient servir d'épigraphe à l'histoire de ce département de l'Ain, dont tant d'enfants se sont distingués dans tous les domaines de l'activité humaine, patrie de Robin et de Lalande, de Sébastien Castellion et de Quinet, de Joubert et d'Alphonse Baudin, où subsistent tant et de si éloquents vestiges d'un passé riche en enseignements.

Le petit ouvrage que j'ai mission de présenter aux instituteurs et institutrices de l'Ain, répond donc à un véritable besoin. Il contribuera à faire mieux connaître et par conséquent mieux aimer la petite patrie dont il retrace l'histoire ; il sera pour les maîtres un précieux auxiliaire, pour les élèves un manuel familier et cher.

J'ai accepté avec empressement d'écrire ces quelques lignes d'introduction. Si ma signature, à cette place ne se justifie point par une compétence particulière en ces sortes d'études, elle s'explique du moins par mes fonctions, et aussi, je puis bien le dire, par l'affection que, depuis cinq ans, j'ai senti peu à peu grandir en moi pour cette terre de l'Ain aux aspects si variés et par l'estime que m'inspirent ses races fortes et courageuses Et je suis doublement heureux de voir naître un livre qui, répondant aux vues de M. le Ministre de l'Instruction Publique, viendra occuper dans les petites bibliothèques de nos écoliers, à côté de leur Histoire de France, une place trop longtemps restée vide.

Ai-je besoin de présenter aux maîtres de nos écoles l'auteur de cet ouvrage ? C'est un de leurs collègues, et beaucoup savent que M. Dubois s'est, de tout temps

intéressé à l'histoire de son département. Grâce à ses recherches antérieures, il a pu rapidement mener à bien une œuvre qui, l'on s'en rendra compte, suppose un travail préalable de plusieurs années. Sa documentation abondante lui a permis de retracer fidèlement le passé de la Bresse, de la Dombes, du Bugey et du pays de Gex, depuis les temps préhistoriques jusqu'au Second Empire.

La composition du livre apparaîtra nettement aux yeux du lecteur. L'auteur s'est efforcé de rendre ses leçons aussi simples et aussi claires que possible. Il n'a rien omis de ce qui lui a paru présenter un réel intérêt, il a négligé tout ce qui aurait inutilement fatigué l'attention et surchargé la mémoire, ou n'a donné qu'à titre de renseignement ce qui est du domaine de l'érudition.

Chaque leçon comprend trois parties : 1° un bref exposé des faits essentiels ; 2° des notes complémentaires indiquant avec plus de détail les faits et documents locaux relatifs à la période étudiée et parmi lesquels chaque maître pourra choisir ceux qui intéressent plus particulièrement sa région ; 3° une ou plusieurs lectures. Ces lectures, à part quelques aperçus généraux et quelques biographies, tracés par l'auteur lui-même, sont empruntées aux nombreux historiens régionaux qui ont fouillé, avec une curiosité passionnée, le passé de la terre natale.

Ai-je besoin d'ajouter que ce manuel, pas plus qu'aucun autre, n'a la prétention de se substituer à la parole du maître ? Le but poursuivi n'a été que de fournir à celui-ci des matériaux qui lui permettront, non seulement d'exposer plus commodément à ses élèves l'histoire des lieux où ils sont nés, mais aussi de rendre plus concrètes, plus accessibles aux jeunes intelligences, plus parlantes aux jeunes cœurs, ses leçons d'histoire nationale, auxquelles, est-il besoin de le dire ? les leçons d'histoire locale, loin de s'en distinguer, doivent être intimement unies.

Oct. HARTER,
Inspecteur d'Académie de l'Ain.

PREMIÈRE PÉRIODE - TEMPS ANCIENS

1re Leçon

Epoques préhistoriques. — Age de la pierre

*Les premiers habitants de notre pays ne connaissaient pas l'usage des **métaux**. Leurs armes n'étaient que des silex taillés en forme de lames, de hachettes ou de pointes de flèches. Ils s'abritaient dans les grottes du Bugey et du Revermont, où on a retrouvé leurs restes.*

Les *paléolithiques* ou hommes de la pierre éclatée, étaient contemporains de l'ours des cavernes, du mammouth, du renne. Une épaisse couche de glace (glaciers des Alpes) couvrait alors la Suisse et la Savoie, les vallées du Bugey et la Dombes.

M. Tardy a trouvé, à Hautecour, des hachettes de l'époque *chelléenne*. A Villereversure, M. Béroud a trouvé des ossements humains et des silex *moustériens*. A Châteauvieux, dans la grotte des Hoteaux (Rossillon), dans celle de la Bonne-Femme (Bregnier-Cordon), dans celles de la Cabatane (Treffort), MM. Jacquemin, Tournier, Guillon, Jules Baux, ont trouvé les restes des hommes de l'époque magdalénienne.

Les *Néolithiques* savaient moins bien tailler le silex, mais ils savaient polir les pierres dures pour s'en faire des hachettes. On a découvert leurs restes dans la vallée du Suran (fouilles de M. Marchand); dans la grotte Poudrier. à Saint-Sorlin (Jacquemin); dans la grotte des Fées, à Treffort (Sommier); dans l'abri de la Grand'Baille, à Poncin (Chanel); dans l'abri de Sous-Sac-en-Michaille (Tournier et Guillon), sur les bords de la Saône, etc.

De cette époque sont aussi les premières habitations lacustres et peut-être les enceintes fortifiées de Cuiron à Ceyzériat, du Don, etc.

La Grotte des Hoteaux. — La grotte des Hoteaux est située sur le territoire de la commune de Rossillon, à 350 m. d'altitude,à proximité d'une des grandes voies de communication de la France du Sud-Est avec la Suisse. Un sentier étroit, limité à gauche par un éboulis et à

droite par le lit pierreux d'un ruisseau, conduit à une plate-forme de 15 m. de long sur 10 m. de large, protégée, à droite et à gauche, par l'avancement des parois latérales, et abritée par la voûte que dessine la paroi du fond ; la grotte s'ouvre au midi. Les explorateurs (1) firent pratiquer, dans le terrain meuble, une tranchée verticale jusqu'à la roche vive. Cette tranchée de 2 m. 35 de hauteur, a permis de relever six *foyers* (2) successifs, séparés les uns des autres par des couches plus ou moins profondes de terre jaunâtre ou de terre sableuse. De gros blocs de pierre, disposés en demi-cercle semblent indiquer la place du foyer. A côté de ces pierres on trouve des plaques schisteuses portant des traces évidentes de l'action du feu et qui servaient probablement à circonscrire le foyer.De grosses pierres émergent du milieu de la couche charbonneuse et devaient vraisemblablement servir de sièges ou de tables. C'est autour des pierres de foyer et de ces sièges qu'on a trouvé agglomérés en plus grande quantité les débris de cuisine. Ces débris sont composés des restes des animaux qui étaient servis sur la table des *chasseurs de rennes* ; les os concassés et les têtes brisées qui s'y trouvent en abondance indiquent que les hommes des Hoteaux comme tous leurs congénères des temps paléolithiques, étaient friands de la moelle et de la cervelle. Dans les trois couches charbonneuses intérieures, on a trouvé un grand nombre de bois de renne entassés contre les parois de la grotte.

La caverne de Rossillon n'était pas seulement un refuge, c'était en outre un atelier, à en juger du moins par les nombreux débris de silex qui jonchent le sol à tous les étages. On y a trouvé tous les outils dont se servaient nos lointains ancêtres : des *lames*, longs éclats à bord tranchant, dont l'extrémité a été arrondie au

---

(1) MM. Tournier et Guillon.

(2) Les explorateurs désignent sous le nom de *foyers*, les couches de cendres mêlées de charbons.

moyen de retouches ; des *racloirs*, éclats épais retouchés sur les côtés ; des *perçoirs* pour forer les coquilles dont se paraient les élégantes de l'époque ou les *bâtons de commandement* que portaient les chefs (1).

Edouard Philipon. *Introduction au Dictionnaire de M. Pommerol.*

---

(1) Deux de ces bâtons de commandement en bois de renne ont été trouvés dans la grotte des Hoteaux. L'un d'eux est particulièrement intéressant parce qu'il porte une gravure au trait représentant un cerf bramant admirablement dessiné.

2e Leçon

Epoques préhistoriques. — Age du bronze, Age du fer

Trois ou quatre mille ans avant Jésus-Christ arrivèrent dans notre pays des peuplades qui connaissaient l'usage du bronze, et plus tard d'autres peuplades qui savaient travailler le fer. Ce sont elles qui ont élevé ces pierres qu'on appelle menhirs, dolmens, cromlecks et qui ont édifié les plus anciennes poypes de la Dombes.


LE MENHIR DE SIMANDRE

Ces peuplades venaient de l'Inde et peut-être d'un pays situé plus au Sud et qui a été envahi par la mer. Les Gaulois sont les derniers arrivants de ces hommes de l'âge du fer.

On a trouvé de nombreuses sépultures de l'âge du bronze et de l'âge du fer à Saint-Bernard, près de Trévoux ; à Cormoz, près d'Ambérieu ; à Bélignat ,à Corveissiat, à Treffort, etc., et de nombreuses armes de bronze disséminées dans tout le département.

Il n'y a plus qu'un seul menhir, à Simandre.

Beaucoup de *murgers du Bugey* sont des tombeaux de cette époque, ainsi que quelques poypes de la Dombes ou de la Bresse. Les autres ont été élevées au moyen âge pour la défense.

Les fouilles de Saint-Bernard. — En 1861, Napoléon III, qui écrivait alors une histoire de Jules César, désirait être fixé sur le lieu où les Helvètes avaient été vaincus en passant la Saône. Il ordonna d'abord des

dragages dans cette rivière, puis, sur les indications de M. Valentin-Smith, il fit exécuter des fouilles sur le plateau de Saint-Bernard.

Il existait, en effet, à cet endroit, de petites éminences de terre, appelées *tola* dans le pays, nom que M. Valentin-Smith pensait être une contraction de *tomola*, et qui pouvaient être des *tumuli* ou tombeaux.

Les fouilles eurent lieu en 1862. A défaut de traces certaines du passage des Helvètes, elles mirent au jour un très grand nombre de vestiges que l'on crut d'abord contemporains de César, mais qui furent reconnus ensuite pour être infiniment plus anciens et appartenir soit à l'âge du bronze, soit au premier âge du fer.

Les *tumuli* ainsi fouillés, au nombre de 72 « formaient un groupe considérable, occupant sur le plateau de Saint-Bernard et ses pentes, une superficie de plus de 3.200 mètres carrés, sans compter quelques groupes isolés à 258, 400, 700 et même 1.300 mètres de distance de la masse principale.

Une douzaine seulement de ces sépultures étaient encore apparentes entièrement, la plupart ayant été nivelées depuis l'époque (1813) où ces terrains, anciens communaux, avaient été livrés à la culture. Celles qui étaient encore visibles se présentaient sous l'aspect de mamelons circulaires de dimension et de hauteur à peine sensible. Seul, le tumulus de Riottiers formait un massif conique d'environ trois mètres de hauteur et 100 m. de superficie ».

Parmi ces 72 *tolas*, 41 donnèrent des résultats ; 37 présentèrent des traces de sépultures par incinération, 4 des sépultures par inhumation, et une indiquait l'emploi des deux modes.

On y trouva de nombreux vases ayant contenu les cendres des défunts ou des offrandes funéraires, quelques silex, de nombreux objets en bronze : épingles, pendeloques, bracelets, etc., et de très rares objets en fer.

D'après Valentin-Smith : *Les fouilles de la vallée du Formans.*

3e Leçon

Epoque Gauloise

A l'époque où les Gaulois habitaient la France, notre département était partagé entre plusieurs petits peuples : les EDUENS *habitaient la Bresse, les* AMBARRES *sur les bords de la Saône et peut-être en Dombes, les* SÉGUSIAVES *aux environs de Lyon, les* SÉQUANES *dans le Bugey, les* ALLOBROGES *le long du Rhône, en Valromey et en Michaille, les* HELVÈTES *dans le pays de Gex.*

Des Gaulois, il nous reste quelques dénominations : Nantua, Nantuy, Conan... (*nant*, signifie *ruisseau*); quelques ruines de lieux habités : à Izernore, à Tama, à Trévoux, à Polliat, où on a trouvé des monnaies ; on a trouvé un cimetière gaulois à Don ; un calendrier en bronze à Coligny ; des poteries en divers lieux, notamment à Brou.

Peut-être est-ce aussi aux Gaulois qu'il faut faire remonter ce qui nous reste du culte des sources, ainsi que les croyances aux sorciers, aux fées, aux dames blanches.

Le culte des eaux. — Les sources bienfaisantes, le calme majestueux des forêts, les rochers qui s'élancent vers le ciel, le feu qui détruit ou purifie, étaient pour les Gaulois le sujet d'autant de cultes.

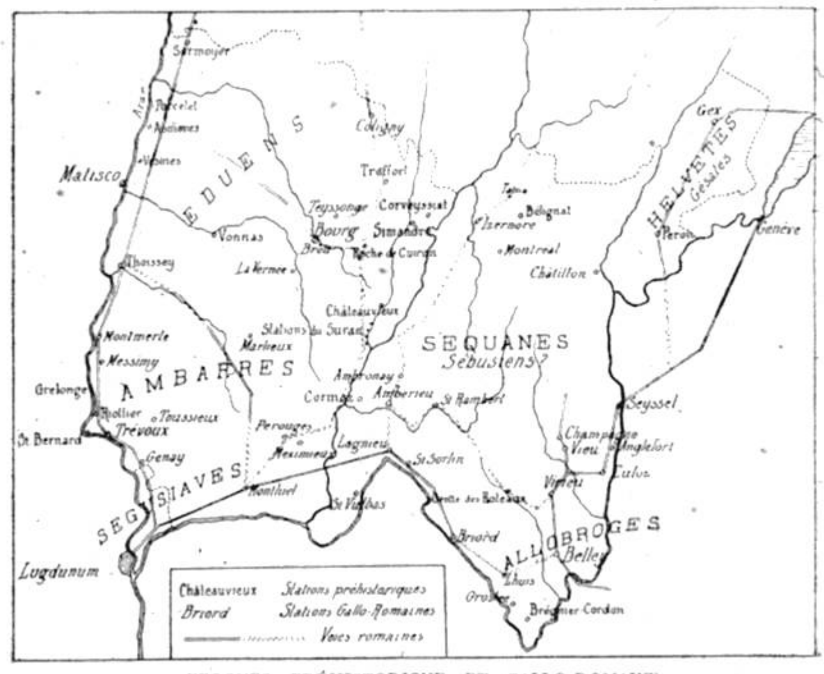
A Bourg, il y avait une fontaine sacrée qui guérissait les enfants qu'on y plongeait. A Saint-Vulbas, la fontaine qui a causé la mort de Philibert-le-Beau, a toujours reçu un culte (1). A Blyes existe une fontaine qui jouit dans toute la région, d'une popularité très grande. A Nantua, le Nant, le Doye, le Merloz, quelque nom qu'on veuille lui donner a, de tout temps, été l'objet d'un culte. A Marignieu, dans le bois de Montfalloux, il y a une

(1) La *Bormana* était la déesse des eaux, elle a laissé son nom à Saint-Vulbas (autrefois *Bourba*, à la Burbanche, au bief Bourbon (à Saint-Julien-sur-Veyle), à Bourbon, etc.

sainte fontaine où les pèlerins viennent le jour de l'Assomption, se guérir des maladies les plus diverses.

A Chézery, on conservait, naguère encore, dans chaque maison, une fiole pleine d'eau, puisée à une source sacrée à minuit, à la clarté de la pleine lune.

Dans le vallon de Vareilles à Ambérieu, les eaux du



EPOQUES PRÉHISTORIQUE ET GALLO-ROMAINE

Gardon guérissaient des maux de dents. La fontaine de Brona, à Villette, continue, disent encore les braves gens, à guérir de la fièvre.

D'autres sources sacrées existaient encore à Ambronay, à Vieu (fontaine de l'Adou), à Lagnieu (fontaine d'Or), à La Burbanche, à Mazières.

D'après MM. Bérard, Raverat, etc.

4e Leçon

Epoque Gallo-Romaine

La conquête de la Gaule par César commença par une campagne contre les Helvètes qui furent battus au passage de la Saône près de Saint-Bernard.

Après la conquête, la Bresse et le Bugey se couvrent de villas et de villes, dont les ruines ont été retrouvées.

En 197 après Jésus-Christ, les environs de Trévoux et de Montluel furent le théâtre d'une grande bataille dans laquelle le prétendant Albin fut battu et tué par son compétiteur Septime Sévère.

Principaux restes gallo-romains : Bourg : nombreux débris dans le sol à Brou ; Teyssonge : un pied de taureau, en bronze ; Montmerle-en-Bresse : une statuette ; Viriat : des substructions ; Saint-Denis : un tombeau ; St-Rémy, Buellas, Attignat, Montrevel, Saint-André-sur-Vieux-Jonc, Saint-Paul-de-Varax, Vonnas, Villars, Biziat, Marlieux, Sandrans, Le Plantay : des monnaies, des poteries ou des tuileaux ; Sermoyer, Porcelet, et en général toute la vallée de la Saône, présentent une couche remplie de débris de cette époque, à 50 ou 80 centimètres de profondeur ; Trévoux, Montluel, Meximieux, Pérouges : des ruines, des tombeaux, des inscriptions : Coligny, une merveilleuse statue de bronze (au Musée de Lyon).

Dans le Bugey, des ruines ont été découvertes à Izernore (temple, bains, villas) ; à Montréal (plusieurs bâtiments) ; à Tama (camp) ; à Matafelon, Mornay, Châtillon-de-Michaille, Ambérieu, Lagnieu, Saint-Vulbas, Loyettes, Ambronay, Jujurieux, Argis.

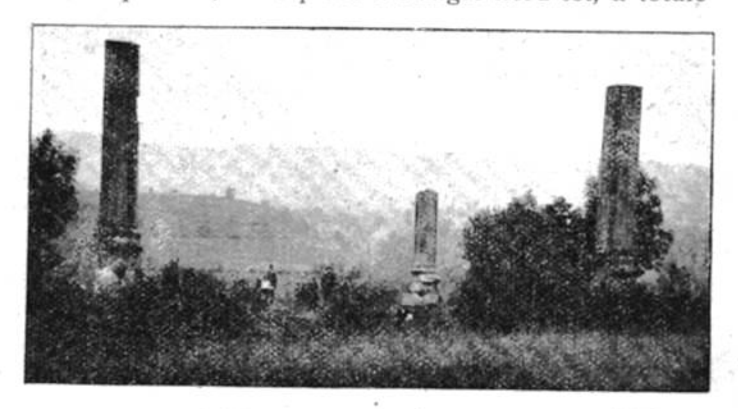
Mais les régions les plus riches en débris sont : Briord (temple, tombeaux, aqueduc) ; Lhuis, Groslée, Saint-Benoît, Belley (inscriptions, fondations, etc.) ; Virignin, Ceyzérieu, Lavours, Ambléon, Contrevoz, Virieu-le-Grand, Artemare, Vieu (temple, aqueduc) ; tout le Valromey, Culoz, Seyssel.

Dans le pays de Gex, on en a trouvé à Gex, Thoiry, Cessy.

Plusieurs voies romaines ont été découvertes dans le département de l'Ain : la principale allait de Lyon à Genève, par Montluel, La Valbonne, Chazey-sur-Ain, Ambérieu, Virieu, Culoz et Seyssel. Une autre longeait la Saône sur la rive gau-

che par Trévoux, Montmerle, Thoissey, Pont-de-Veyle et Pont-de-Vaux. D'autres tronçons ont été mis à jour à Marlieu, Saint-Martin-le-Châtel, Saint-Didier-d'Aussiat, dans le Valromey, dans le pays de Gex, etc.

Le Temple d'Izernore. — Trois pilastres-colonnes angulaires, portées sur un soubassement autrefois continu, forment et déterminent l'enceinte du monument ; le quatrième pilastre, celui placé à l'angle nord-est, a totale-



RUINES DU TEMPLE D'IZERNORE — Cliché Broyer.

ment disparu, et celui qui est au sud-est se trouve réduit aux deux tiers de sa hauteur primitive : sur chaque face interne des pilastres, se trouve engagée, à moitié à peu près, une colonne d'un diamètre un peu moins grand que la face du pilastre, et les fûts des deux demi-colonnes se confondent en faisant un angle rentrant. Ces colonnes faisaient face très évidemment, à une suite de colonnes, de même diamètre, qui étaient placées sur le même soubassement et remplissaient, par un élégant entre-colonnement, l'intervalle des pilastres placés aux angles. Ce soubassement forme, par un ressaut, un piédestal peu saillant sous chaque pilastre.

Les proportions et les profils des moulures du sou-

bassement, celles des bases, toutes très entières et du meilleur goût, la hauteur des fûts, tout appartient à l'ordre corinthien. Les fragments assez nombreux de chapiteaux à feuilles d'acanthe que l'on a trouvés dans les fouilles de 1825, ne peuvent laisser aucun doute à ce sujet.

Hubert de Saint-Didier : *Itinéraire pittoresque du Bugey*, 1837.

2e PÉRIODE - TEMPS BARBARES, FÉODALITÉ

5e Leçon

Epoque Burgonde

A partir du IIIe siècle, notre pays est en proie aux invasions des Barbares qui détruisent la civilisation gallo-romaine. Izernore, Belley, Vieu, Briord, sont réduits en cendres et les populations tombent dans la misère.

Au Ve siècle, les Burgondes s'établissent pacifiquement dans la région et y créent un royaume qui subsiste, jusqu'au Xe siècle, sous le nom de royaume de Bourgogne et de royaume d'Arles.

Le roi Gondebaud semble avoir habité parfois Ambérieux-en-Dombes ; deux chapitres de la *Loi Gombette*, sont datés de ce château. Les Francs ne se sont jamais établis en ce pays quoiqu'ils s'en soient emparé à plusieurs reprises.

Autres invasions : les *Huns*, vers 450, détruisent Mâcon ; ils ont dû saccager les pays de l'Ain. Les *Arabes* y pénètrent à plusieurs reprises au VIIIe et au IXe siècle : quelques-unes de leurs tribus paraissent s'y être installées. Les *Hongres* détruisent les Abbayes de Nantua, d'Ambronay et de Saint-Benoît, au IXe siècle.

On découvre fréquemment des cimetières de cette époque ; ils sont caractérisés par des tombes en pierres plates ; on en a trouvé à Saint-Martin-du-Mont, à Oussiat, aux Rippes, à Chavannes-sur-Suran, à Ramasse, à Revonnas, à Jasseron, à Coligny. à Cize, à Virieu-le-Grand, à Ambronay, à Ambérieu, à Luyre (Jujurieux), à Béon, à Briord, à Mornay, à Cessy.

L'Invasion arabe. — Mahomet, après avoir écrit le Koran, avait lancé les Arabes à la conquête du monde. Jamais peuple ne mit tant d'ardeur à l'exécution d'un ordre. De 632, date de la mort de Mahomet, à 732, date de la bataille de Poitiers, les Arabes soumirent et con-

vertirent au mahométisme, la Syrie, la Perse, l'Egypte, tout le nord de l'Afrique, l'Espagne et pénétrèrent en France. Si la défaite de Poitiers arrêta leur marche dans le pays franc, elle n'empêcha pas Youssouf de remonter la vallée du Rhône et de s'établir dans les montagnes du Dauphiné et du Bugey. Quelques auteurs ont pensé que ces envahisseurs avaient été appelés par les populations mêmes, lasses du joug de l'Eglise catholique. D'autres, au contraire, ont dit que leur arrivée apporta parmi les populations une terreur épouvantable. Ce qui est certain, c'est que, si les Arabes vinrent en libérateurs, ils vinrent aussi en destructeurs. Dans le Bugey, Ambronay fut saccagé et la légende place un peu partout, aux environs de Nantua et aux bords de la Saône, le souvenir de villes détruites par eux.

En 737, Charles Martel vint les chasser, leur reprit Lyon et pilla à son tour la région. Les Sarrasins, traqués par les armées franques, se réfugièrent dans les grottes du Bugey, parmi les rochers inaccessibles, et y demeurèrent longtemps, vivant de rapine. Leur nom est resté attaché à plus d'un lieu : il y a un *Fort Sarrasin* à Ambronay, les *Portes Sarrasines* à Gex; les *Crèches Sarrasines* à Génissiat, un *puits sarrasin* à Lavours, une *maison des Sarrasins* et la *Balme à Roland*, entre Serrières-de Briord et Bénonces, une *Baume des Sarrasins* à Saint-Germain-de-Joux, des *Forts Sarrasins* à Tenay; enfin, on croit reconnaître leurs descendants dans quelques populations, à Boz, à Arandaz, etc.

6e Leçon

Etablissement du Christianisme

Le Christianisme fut prêché dans l'Ain dès le IIe ou le IIIe siècle. Les chrétiens furent d'abord persécutés mais, à partir du IVe siècle, ils se font eux-mêmes persécuteurs et renversent les temples païens.

L'évêché de Belley fut probablement créé au commencement du VIe siècle ou à la fin du Ve. Les grandes abbayes bugistes de Nantua, de Saint-Rambert, d'Ambronay, de Saint-Benoît sont du VIe ou du VIIe siècle.

De cette époque sont : la légende de Saint-Domitien, fondateur de Saint-Rambert, qui aurait vécu au Ve siècle, mais qui n'est peut-être que du VIe ; celle de Saint-Amand qui fonda *peut-être* Nantua au VIIe siècle ; celle de Saint-Barnard (né à Izernore vers 778), celles de Saint-Romain et de Saint-Lupucin, tous deux nés à Izernore et fondateurs de Saint-Claude (Jura) ; celle de Saint-Didier, martyrisé à Cormoranche ; celle de Saint-Trivier, mort à Saint-Trivier-sur-Moignans, etc.

Les grandes abbayes reçurent de nombreuses donations au Xe siècle. Les moines fondèrent alors un peu partout des prieurés qui sont devenus plus tard les paroisses.

SURVIVANCE DES ANCIENS CULTES. — Nulle terre plus que le Bugey n'a reçu une empreinte plus profonde des vieilles superstitions religieuses. Ses villes, ses bourgades conservent encore le nom du premier dieu, vers lequel, l'homme encore ignorant, sortant du fétichisme abrutissant et s'élevant déjà vers la cause suprême, s'est tourné comme vers le bienfaiteur de l'humanité, la source de la vie et de la lumière, le Baal des Phéniciens, le Bhala de toutes les vieilles langues sanscrites, le Beal des Irlandais, le Belen des Gaulois, *le Soleil.*

Aux druides ont succédé les moines ; aux fêtes païennes ont succédé, aux mêmes dates, les cérémonies chrétiennes, le culte de Bal a fait place à celui de la Vierge immaculée, mais le Bugey a gardé, pendant de longs siè-

cles, jusqu'à notre époque contemporaine, sa dévotion pour la légende religieuse, sa vénération pour les forces surnaturelles, superstitieuses ou inconues.

Pour supplanter les vieux dieux gaulois et romains, les apôtres de l'Evangile de Tibériade se sont contentés de placer la croix du Galiléen dans le temple des anciens dieux, sur l'autel même où l'on avait sacrifié à Teutatès et à Jupiter et, au bord des fontaines mystérieuses consacrées jusque-là aux déesses souriantes, aux Walkyries, à Vénus et aux Nymphes, d'élever l'image austère de la mère de l'auguste crucifié.

Les peuples ignorants et domptés continuaient ainsi à venir sous les mêmes portiques offrir leurs présents au Très-Haut ; ils n'oubliaient pas les sentiers qui, à travers les bois profonds, conduisaient à la source vénérée, où la fée bienfaisante — fée celtique, grecque, latine ou chrétienne — guérissait les maladies incurables, ou écartait, au loin, fléaux et misère.

Alexandre Bérard : *La Bresse et le Bugey historiques et pittoresques.*

7e Leçon

Epoque féodale. — Féodalité laïque

Après le partage de l'Empire de Charlemagne, notre pays fut incorporé dans l'Empire allemand, dont il dépendit, en principe, jusqu'en 1601. En réalité, les Empereurs n'eurent jamais ici qu'une autorité nominale. Les chefs militaires et les gouverneurs civils se rendirent maîtres absolus et héréditaires dans les districts qu'ils avaient pour mission d'administrer. Ainsi se créèrent les grands fiefs indépendants de Bâgé, de Coligny, de Villars, de Thoire, du Valromey, de Gex.

Les sires de Bâgé sont connus dès le XIe siècle. Ils ont des guerres, au XIIe, contre les évêques de Mâcon. Leur maison se fond, en 1272, dans celle de Savoie, par le mariage de Sibille de Bâgé avec Amé de Savoie.

Les sires de Coligny étendent leur domination sur une partie du Revermont (Ain et Jura) et sur le Bas-Bugey. Ils construisent les châteaux de Coligny, Pont-d'Ain, Saint-Germain-d'Ambérieu. Leurs terres passent, en grande partie, par mariages, aux sires de Thoire et aux sires de la Tour-du-Pin, au XIIIe siècle.

Les sires de Villars possédaient la presque totalité de la Dombes, ils battaient monnaie à Trévoux. Un mariage réunit leurs terres à celles de Thoire au XIIe siècle.

Les sires d'Anthon possédaient la Valbonne et une partie de la Dombes.

Les sires de Montluel et *de Miribel* disparaissent au XIVe siècle. Leurs terres passent aux Beaujeu, aux Dauphins et à la Savoie.

Le *comté de Belley* devient la propriété des évêques, puis de la Savoie.

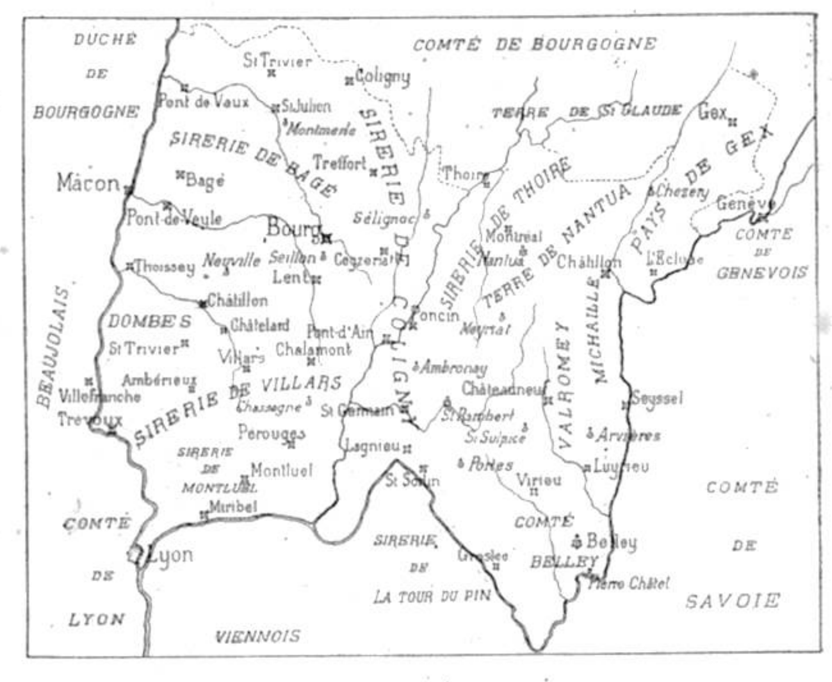
Les terres abbatiales de Saint-Rambert et d'Ambronay restent indépendantes jusqu'au XIIIe siècle. A cette époque, elles se mettent sous la protection et la souveraineté de la Savoie.

La *terre de Nantua* seule conserve son indépendance ; elle s'étend de Nantua à Champfromier.

Le *Pays de Gex* appartient d'abord à des seigneurs particuliers puis aux comtes de Genevois.

Quelques autres seigneuries étaient indépendantes au XII[e] et au XIII[e] siècle : Châtillon-de-Michaille, Virieu-le-Grand, Grôlée, Luyrieux, Seyssel.

Les sires de Thoire. — Dans le principe, la seigneurie de Thoire était à l'orient de la sirerie de Coligny ; elle tirait son nom du château de Thoire, placé sur un rocher



EPOQUE FÉODALE

inaccessible près de la rivière d'Ain, non loin de Matafelon.

Lorsque la seigneurie de Thoire, accrue par les alliances illustres de ses possesseurs, prit le nom de sirerie, elle comprenait dans le Bugey, tout ce qui est situé de

la rivière d'Ain à Châtillon-de-Michaille (sauf la Terre de Nantua) et, du nord au midi, depuis Dortan jusqu'à Châtillon-de-Corneille.

Les sires de Thoire inféodèrent la plus grande partie de leurs vastes possessions, avec la justice, haute moyenne et basse, à leurs vassaux, qui furent les fondateurs de toutes les seigneuries du Haut-Bugey : Arbent, Dortan, Matafelon, Heriat, Bussy, Brion, Maillat, Apremont, Mérignat, Martignat, Volognat, Mornay, Poncin, Cerdon, La Balme, etc.

Ils avaient un chancelier qui scellait et signait tous leurs actes. Ils avaient, en outre, un bailli dans leurs terres du Bugey; il s'appelait le bailli des *Terres de la Montagne*. Ils en avaient un autre en Bresse, qui était le bailli des *Terres de Villars*. Leur chambre des comptes était à Poncin.

Debombourg : *Les Archives du Bugey*.

8e Leçon

Epoque féodale. — Féodalité écclésiastique

A côté de la féodalité laïque, il y a la féodalité religieuse. Elle est représentée, en Bresse et en Bugey, par trois grandes abbayes de bénédictins : Saint-Rambert, Ambronay, Nantua; par sept chartreuses : Portes, Arvières, Meyriat, Selignat, Seillon, Montmerle-en-Bresse, Poleteins, et par un nombre considérable de prieurés.

Beaucoup de ces prieurés dépendent des riches abbayes de Cluny, de Tournus, de Saint-Claude, d'Ainay (Lyon), etc.

A ces abbayes, il faut ajouter l'évêché de Lyon qui possède le Franc Lyonnais ; l'évêché de Mâcon qui a de nombreuses possessions en Bresse ; celui de Belley qui s'étend sur une partie du Bugey, de la Savoie et du Dauphiné ; celui de Genève dont dépendent spirituellement le Pays de Gex, la Michaille et le Valromey.

De nombreuses donations sont venues enrichir les couvents et les chapitres. Les dîmes sont, en général, entre leurs mains. Les paroisses sont desservies par les moines des prieurés ; les prêtres sont rares.

La foi des populations est profonde. A une époque où les habitants de la campagne n'avaient que de misérables cabanes, on construit ces églises romanes si nombreuses en Bresse et en Dombes : Saint-André-de-Bâgé, Saint-Paul-de-Varax, Vandeins, Romans, Baneins, Nantua en possèdent les plus beaux spécimens. Un peu plus tard, le style a changé et on construit les églises gothiques : Châtillon-sur-Chalaronne, Ambronay, Montluel, Pérouges, etc.

Nos trois premiers monastères, St-Rambert, Ambronay, Nantua fondés, on ne sait trop à quelle date précise, tant leur origine a été humble et inaperçue, étaient des protestations tout à fait spontanées de chrétiens sincères contre le Siècle. C'étaient des refuges que les pacifiques se créaient contre les violents.

Les neuf couvents, les prieurés en bien plus grand

nombre fondés chez nous de 1100 à 1170 sont, au contraire, des créations du Siècle. Les clercs l'ont soumis à leur influence.

Innimond est fondé en 1100 par le comte de Maurienne, Humbert II ; — Portes, en 1116, l'est par les Coligny, les Beaujeu, les La Tour-du-Pin ; — Meyriat, en 1116 aussi, l'est par les Balmay ; — Saint-Sulpice, en



PORTAIL DE L'ÉGLISE D'AMBRONAY Cliché Forgeot.

1130, l'est par Amé de Maurienne ; — Amé III de Savoie fonde Bons en 1155 ; — Etienne II de Villars dote la Chassagne en 1170.

Ainsi ces maisons seigneuriales qui dépouillaient les clercs naguère, les enrichissent. Nous avons vu presque tous leurs chefs courir à la Croisade. Nous allons voir plusieurs d'entre eux se faire moines : Ulrich de Bâgé entrera en religion au prieuré de Brou en 1125 ; — Guichard IV, de Beaujeu, à l'abbaye de Cluny en 1137.

Ch. Jarrin : *La Bresse et le Bugey.*

9e Leçon

L'art féodal. — Les Châteaux

Au moyen âge, notre pays s'est hérissé de châteaux-forts. Chaque village avait le sien. Dans le Bugey, ils étaient généralement bâtis sur des rochers presque inaccessibles dont ils avaient pris la forme. En Bresse et en Dombes, les seigneurs choisirent, pour y bâtir leurs forteresses, des endroits bas et plats : on y creusait un vaste fossé, qu'on emplissait d'eau et les terres du fossé formaient un tertre sur lequel s'élevait le donjon de briques.

Le château de Varey. — L'enceinte du château représente un polygone irrégulier, affectant la forme d'un triangle dont la base, du côté du midi, est formée par un mur de terrasse élevé hardiment au-dessus de la vallée et jadis garni de meurtrières et de créneaux.

L'angle oriental du mur d'enceinte était appuyé sur une forte tour dressée entre la partie de la terrasse à pic sur le précipice et le commencement du fossé qui se dirigeait au nord. A l'abri du fossé et du rempart était la place d'armes.

Deux tours puissantes protégeaient la partie nord : la première était la Potence, exécutrice redoutable de la justice du seigneur. C'est là que s'élevaient les fourches patibulaires formées de quatre piliers; c'est là que les routiers et les malandrins redoublaient la vitesse de leur marche lorsque, passant derrière le manoir, ils gagnaient la montagne pour se mettre sous l'abri de la forêt.

L'angle nord était la partie principale du système de défense, l'endroit le plus exposé aux attaques, mais aussi le mieux fortifié et l'objet d'une surveillance plus particulière. C'est là qu'était l'entrée du château. Un pont-levis, jeté sur les fossés profonds, deux solides portes battantes et une herse descendue au moindre danger, la protégeaient.

Le voyageur ami, parvenu au pied des remparts, passait sous une voûte en arc d'ogive de cinq mètres d'épais-

seur. Le guerrier qui serait parvenu à franchir l'abime, aurait été arrêté par l'énorme tour ronde qui flanquait le côté oriental, par les meurtrières percées de tous côtés et par un assommoir dominant l'entrée. Sur le côté occidental, un solide bâtiment à créneaux, à meurtrières et à barbacanes servait de logement au gardien de la porte et de corps de garde aux hommes d'armes chargés du service journalier.



LE CHATEAU DE VAREY

Un chemin de ronde, ménagé dans l'épaisseur du mur, permettait à la garnison de se porter rapidement et à l'abri des traits, sur tous les points menacés par l'ennemi.

Aimé Vingtrinier : *Le Château de Varey.*

Autres châteaux encore existants, ou dont les ruines peuvent être visitées avec intérêt : Trévoux, Châtillon, Le Montelier, Montluel, Les Alymes, Cressieu.

Voir aussi les restes de fortifications des villes de Montluel, Châtillon-sur-Chalaronne, Pérouges, Pont-de-Veyle, Bâgé-le-Châtel.

TROISIÈME PÉRIODE - L'ÉTAT SAVOYARD

10e Leçon

Créations de l'Etat savoyard

Après trois siècles d'anarchie féodale, une maison d'abord très obscure, celle des comtes de Savoie réunit peu à peu, sous sa main, toute la Bresse et le Bugey. Au XVe siècle, ils ont le titre de ducs et la puissance d'un roi.

Les comtes de Maurienne, plus tard comtes de Savoie, possédaient, au XIIe siècle, quelques terres autour de Belley et de Rossillon. En 1272, le mariage d'Amé V et de Sibille de Bâgé leur donne la Bresse. D'interminables guerres leur procurent le Pays de Gex, le Revermont, le Bas-Bugey. Au commencement du XVe siècle, ils achètent du dernier sire de Thoire-Villars, ses terres du Haut-Bugey et une partie de celles de la Dombes.

Voici la suite chronologique des comtes et des ducs de Savoie : 1° Humbert-aux-Blanches-Mains (1011 à 1042) ; — 2° Amédée Ier (1042-1047) ; — 3° Odon (1047-1059) ; — 4° Pierre (1059-1078) ; — 5° Amédée II (1078-1092) ; — 6° Humbert II dit le Renforcé (1092-1103) ; — 7° Amé III (1103-1149) ; — 8° Humbert III (1149-1188) ; — 9° Thomas Ier (1188-1233) ; — 10° Amé IV (1233-1253) ; — 11° Boniface (1253-1263) ; — 12° Pierre (1263-1268) ; — 13° Philippe (1268-1285) ; — 14° Amé V qui épousa Sibille en 1272 (1285-1323) ; — 15° Edouard qui soutint de longues guerres contre le Dauphin et fut vaincu à Varey en 1325 (1323-1329) ; — 16° Aymon (1329-1343) ; — 17° Amé VI, dit le Comte Verd (1343-1383) ; — 18° Amé VII, dit le Comte Rouge (1383-1391) ; — 19° Aimé VIII qui fut pape sous le nom de Félix V et se fit décerner par l'Empereur le titre de duc (1391-1438) ; — 20° Louis Ier (1438-1465) ; — 21° Amé IX (1465-1472) ; — 22° Philibert Ier (1472-1482) ; — 23° Charles Ier (1482-1489) ; — 24° Charles-Jean-Amé (1489-1496) ; 25° Philippe de Bresse, qui était comte de Bresse depuis 1460 (1496-1497) ; — 26° Philibert-le-Beau, qui épousa la fameuse Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint (1497-1504).

Comment la Bresse devint savoyarde. — Philippe de Savoie, qui avait été archevêque de Lyon et qui, en 1268, abandonna son archevêché pour épouser Alix de Bourgogne et devenir comte de Savoie était, depuis 1266, largement possessionné en Bresse, où Alexandre de Bâgé l'avait fait son héritier. La moitié des villes et des mandements de Bourg, Saint-Trivier, Cuisery et Sagy était ainsi tombée entre ses mains. Guy de Bâgé étant mort à son tour en 1268, Philippe de Savoie eut l'habileté de se faire choisir pour tuteur de sa fille et héritière, Sybille de Bâgé. Dès lors, il n'eut pas d'autre but que de réunir à son domaine toute la terre de Bâgé.

En 1272, il arriva à ses fins en mariant la jeune Sybille avec son neveu Amé de Savoie. Ce mariage fut célébré à Chillon au commencement de juillet. Quelques jours après, Sybille céda à Philippe tous ses droits sur la ville de Châtillon-sur-Chalaronne, en échange des droits qu'elle pouvait avoir dans la succession de son oncle, Alexandre de Bâgé.

Amé de Savoie devint ainsi comte de Bresse et ce pays fut annexé à la Savoie lorsqu'il succéda à Philippe, en 1285.

11e Leçon

Le mouvement communal

Les grands seigneurs finissent par comprendre que les VILAINS *leur rendraient davantage s'ils avaient quelques libertés, s'ils leur permettaient de travailler leurs terres à leur guise. C'est pourquoi les sires de Thoire et de Baugé, les comtes de Savoie, accordent des franchises aux principales agglomérations : Bourg, Bâgé, Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, Jasseron, Montréal, Lagnieu, etc.*
En échange de ces franchises, les habitants s'engagent à fortifier leurs villes et à les défendre.

Le mouvement communal ne fut pas violent chez nous ; nulle part, les franchises ne furent conquises à main armée. La *commune* fut le résultat d'une nécessité ; elle fut plus profitable au Seigneur qu'au Vilain.

Les franchises les plus anciennes sont celles de Bâgé, Bourg et *Pont-de-Vaux* qui datent de *1250*. Viennent ensuite : Saint-Trivier-sur-Moignans, Miribel et Chalamont (1253) ; — Treffort (1259) ; — Cerdon (1260) ; — Lent (1269) ; Pont-de-Veyle (1275) ; — Montluel (1276) ; — Matafelon (1280) ; — Jasseron (1283) ; — Seyssel (1285) ; — Montréal et Brion (1287) ; — Poncin (1292) ; — Coligny-le-Vieux (1289) ; — Apremont (1296) ; — Trévoux (1300) ; — Arbent (1304) ; — Lagnieu (1309) ; — Pont-d'Ain (1319) ; — Saint-Germain-d'Amdérieu (1328) ; — Ceyzériat et Pérouges (1329) ; Ordonnas (1337).

Les habitants de ces villes passent de l'état de *mainmortables* à l'état de *taillables*. Ils peuvent, dorénavant, posséder des biens, en disposer par testament. Plus tard, ils acquièrent même le droit d'avoir une administration communale.

Une charte communale.— Pont-de-Veyle. — La charte de Pont-de-Veyle réduit à quatre les cas où nous sommes taillables à *merci et miséricorde* : 1° Quand le seigneur part pour la Terre-Sainte ; 2° Quand il marie sa fille ; 3° Quand son fils est armé chevalier ; 4° Lorsqu'il acquiert de nouvelles terres ou de nouveaux titres. C'est ce que l'on appelait la *Taille des quatre cas.*

Nos maîtres se réservent les halles : droits de place des marchands et droits d'entrée des marchandises au marché; le droit de *langue de bœuf*, redevance perçue sur toute bête de boucherie tuée dans la ville; — le droit de faire vendre leur vin le jour de la foire de la Saint-Martin, sans que personne autre puisse en vendre.



PORTE DE L'HORLOGE A PONT-DE-VEYLE

Les habitants devront suivre le seigneur à la guerre pendant trois jours, soit qu'il ait à défendre ses domaines, soit qu'il combatte pour en acquérir de nouveaux.

Par contre, les habitants de Pont-de-Veyle seront

exempts de *leyde* et de *péage*, c'est-à-dire de droit d'entrée pour leurs marchandises; ils ne seront assujettis au droit de *coponage* (droit de mesurage des grains à la coupe) que les jours de marchés.

Ceux des habitants qui iront s'établir ailleurs, auront le droit d'enlever leurs meubles et de vendre leurs immeubles; le prince est obligé de leur donner un sauf-conduit et un guide pour un jour et une nuit.

Les *laods* en cas de vente, seront de quarante deniers par livre (un sixième du prix de vente).

Celui qui frappe quelqu'un du poing paiera trois sols d'amende (1); avec la paume de la main, cinq sols; celui qui donne un violent coup de bâton, paiera soixante sols; un coup de bâton léger n'est puni que de sept sols.

Le marchand qui fait fausse mesure, le boucher qui vend de la viande malsaine paieront soixante sols; le boulanger qui vend son pain plus cher que le tarif ne le lui permet, ou qui en vend de mauvaise qualité, verra sa marchandise confisquée et distribuée aux pauvres.

Le faux serment est puni de soixante sols d'amende, etc., etc.

E. Dubois : *Notice historique sur Pont-de-Veyle.*

(1) Il s'agit du *sol* d'argent qui valait au moins autant que notre *franc* actuel ; il se divisait en 12 *deniers;* vingt sols faisaient une livre.

12e Leçon

Guerres féodales

Pour les motifs les plus futiles, les seigneurs féodaux réunissaient leurs serfs, les armaient de piques, d'arcs ou d'arbalettes, et partaient en guerre contre leurs voisins. Rarement il y avait des batailles rangées : ces expéditions consistaient surtout à piller les fermes, à brûler ou à saccager les récoltes, à s'emparer du bétail, à rançonner les habitants et à leur faire subir mille tortures.

Les plus connues de ces guerres sont : celles des sires de Bâgé contre les évêques de Mâcon (Xe et XIe siècles); celles des sires de Thoire contre les moines de Nantua (XIVe siècle) ; celles des comtes de Savoie contre les Dauphins du Viennois pour la possession du Bas-Bugey (XIIIe et XIVe siècle) et celles des mêmes comtes de Savoie contre les sires de Beaujeu pour la possession de la Dombes (XIIe et XIIIe siècles), etc.

Thoire et Nantua. — En 1521, Humbert III, sire de Thoire, était en mauvais termes avec les moines de Nantua. Pour les vexer, il défendit aux habitants de Montréal, de Port, de Brion, de Saint-Martin-du-Fresne, de se rendre au marché de Nantua; de plus, il fit pendre aux fourches patibulaires de Port, un malheureux Nantuatien qui fut surpris pêchant dans le lac.

Pour se venger, les habitants de Nantua s'en allèrent prendre et brûler le village de Martignat puis, en s'en revenant, ils rencontrèrent le jeune sire de Thoire qui était à la chasse et le firent prisonnier.

Aussitôt la garnison du château de Montréal revêt ses armures et descend de son nid d'aigle. Elle rencontre les Nantuatiens près du lac et les attaque avec fureur. Ceux-ci se massèrent rapidement en un faisceau hérissé de longues et lourdes piques et purent résister aux cavaliers du sire de Thoire. Cependant, harcelés de tous cô-

tés, ils crurent bon de se retirer petit à petit jusqu'à l'étroit chemin qui règne entre la montagne et le lac. Là ils purent résister plus facilement, et Amé du Balmay qui commandait les assaillants, ayant été grièvement blessé, ceux-ci durent se retirer à Montréal.

Béatrix de Faucigny, mère du sire de Thoire fit alors en toute hâte mander ses vassaux et, bientôt, une nombreuse armée vint assaillir Nantua tant du côté du lac que par la montagne de Chamoise.

Cependant, les habitants de Nantua s'étaient préparés à repousser cette attaque et ils y seraient sans doute parvenus si une voiture de paille ne s'était trouvée par hasard hors des murs. Les assaillants la roulèrent contre une porte et y mirent le feu. La porte flamba et, bientôt, la ville fut envahie par une foule furieuse. Nantua fut pillé, le jeune sire de Thoire fut délivré et les vainqueurs emmenèrent à Montréal son geôlier qu'ils attachèrent comme un chien à la porte du château.

D'après Debombourg.

Bataille de Varey. — Depuis quarante ans, les comtes de Savoie et les dauphins de Viennois luttaient pour la possession du Bas-Bugey.

En 1325, Edouard comte de Savoie, voulut faire contre ses ennemis une campagne plus importante que les précédentes ; il donna rendez-vous à Bourg-en-Bresse à tous ses vassaux et alliés. Eudes, duc de Bourgogne, lui envoya des troupes sous la conduite de Robert, comte de Tonnerre, son frère ; Jean de Chalon lui en amena aussi, ainsi que le comte d'Auxerre ; Guichard VIII, sire de Beaujeu, lui amena six vingts hommes d'armes.

Edouard résolut de prendre le château de Varey qui appartenait à Hugues de Genevois, seigneur d'Anthon. Le comte de Savoie partit de Bourg avec une armée brillante et un grand nombre de machines de guerre, tant pour battre les murailles de ce château que pour y lancer des pierres et des traits. Le siège commença par quelques combats près les murs du château, entre sa gar-

nison et les assiégeants. Bientôt ceux-ci l'investirent et disposèrent leurs machines ou leurs engins autour des murailles. Des béliers armés de têtes de fer les ébranlèrent ; d'autres machines lancèrent d'énormes quartiers de pierre qui brisaient les toits des tours et en enfoncèrent les planchers. Le commandant du château se voyant attaqué avec une telle furie, convint de se rendre dans dix jours, s'il n'était secouru avant ce terme.

Mais le Dauphin arrivait avec une armée considérable au secours de son parent qui était, en même temps, son vassal. Le comte de Genevois, propriétaire du château attaqué, Jean de Châlon, seigneur d'Arlai, et d'autres, commandaient sous les ordres du jeune Dauphin.

Il s'approcha avec son armée, par Ambronay.

Edouard, qui ne croyait pas que le dauphin fût si près, ne se tenait point sur ses gardes, et les Savoisiens, surpris, furent d'abord repoussés jusque dans leur camp. Mais le fils du duc de Bourgogne et Edouard soutinrent l'effort des assaillants, remirent de l'ordre parmi leurs troupes et repoussèrent, à leur tour, l'avant-garde ennemie. Il y avait parmi les alliés des Savoisiens, un chevalier nommé Brabançon, sorte de géant, monté sur un cheval de grandeur prodigieuse et armé d'une massue de cuivre dont il assommait tout ce qui se présentait devant lui. Le seigneur de Baux et un autre Dauphinois se réunirent pour l'attaquer. Le Dauphinois tua le cheval du Brabançon qui tomba dessous, et le seigneur de Baux l'assomma avec sa propre massue de cuivre.

Le Dauphin, qui avait rallié ses troupes, réussit à mettre les Savoisiens en face du soleil ; ils se défendirent mal et la bataille fut perdue pour eux. Les belles tentes et le riche bagage du comte Edouard furent pillés. Un grand nombre de ses alliés furent pris. Edouard lui-même fut fait prisonnier, mais il eut le bonheur d'être délivré.

Lateyssonnière : *Recherches historiques sur le Département de l'Ain.*

13e Leçon

Guerre de Cent Ans

Bien que la Bresse ne soit pas française au XIVe siècle, la guerre de Cent Ans y a son contre-coup. Les Grandes Compagnies, puis les Ecorcheurs y pénètrent plusieurs fois. Pendant les guerres des Armagnacs et des Bourguignons, le duc de Bourgogne fait des expéditions dans la Dombes. Les petites villes se closent de murailles pendant que les comtes de Savoie font fortifier par les paysans, les nombreux châteaux qu'ils y possèdent. C'est une période de misère et d'épouvante.

Les comtes de Savoie et leurs vassaux de Bresse et du Bugey combattirent généralement dans les armées des rois de France contre les Anglais. En 1336, on y trouve Humbert de Villars, Pierre de la Palud de Varambon. En 1339, Galois de la Baume, Guillaume de Chandée, Hugues de Feillens, etc.

Un grand nombre de chevaliers bressans étaient au siège de Calais en 1340; en 1346, à Crécy, ils étaient à l'arrière-garde.

En 1356, la Bresse et le Bugey fournissent à Jean-le-Bon 412 chevaliers ou écuyers avec leur suite, etc., etc.

Les grandes Compagnies en Bresse et en Dombes. — En 1359, une grosse bande de 20 à 30.000 soudards qui viennent d'être licenciés, descend de Dijon à Beaujeu, le long de la Saône et saccage tout sur la rive droite. La terreur est grande en Bresse. On se hâte de fortifier les petites villes : Pont-de-Vaux, Saint-Trivier-de-Courtes, Bâgé, Bourg, Pont-de-Veyle, Châtillon travaillent avec une hâte fébrile à réparer leurs fortifications.

En 1365, le principal chef des Grandes Compagnies, Seguin de Baldefol, passe la Saône et s'avance jusqu'à Montluel. Deux ans après, il entre de nouveau en Dombes, et la ravage. Les Dauphinois viennent alors à notre secours et paraissent avoir fait un mauvais parti aux pillards, car le bourreau de Mâcon vint à Pont-de-Veyle pour pendre les prisonniers.

La Peste Noire (1349). — La peste noire qui ravagea l'Europe en 1348 et 1349, nous arriva par le Dauphiné, au printemps de 1349. Les populations ignorantes et épouvantées accusèrent les juifs d'avoir empoisonné les fontaines. A Saint-Sorlin, on en massacra un grand nombre et on confisqua leurs biens.

Le pays fut cruellement atteint : Ceyzériat n'avait plus d'habitants en 1350; les châtelains de Marboz et de Foissiat déclarent dans leurs comptes qu'un grand nombre d'habitants sont morts sans laisser d'héritiers, que de nombreuses maisons sont inhabitées.

A Loyes, la tradition veut qu'il ne soit resté que deux habitants.

A Meximieux, le nombre des morts fut tel qu'on établit des cimetières hors les murs.

A Brénod, il ne restait que 25 taillables en 1351, alors qu'il y en avait 51 en 1348.

Dans la châtellenie de Saint-Rambert, la moitié des maisons étaient inhabitées en 1351.

Partout les chatelains constatent une diminution énorme dans les revenus du fisc à cause de la disparition des habitants.

Les pestes étaient, du reste, extrêmement fréquentes ainsi que les famines : la lèpre sévissait sur les populations. Pour éviter la contagion, on interdisait la circulation, on déportait les malades dans des cabanes en bois situées hors des villes, près des cours d'eau ou des lacs : Bourg, Bâgé, Coligny, Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, Châtillon, Trévoux, Nantua (à la Cluse), Belley, avaient de ces *léproseries* ou de ces *maladières*. On faisait aussi de grands feux pour assainir l'atmosphère et des processions pour apaiser la colère divine.

14e Leçon

Administration savoyarde

Lorsque les comtes de Savoie eurent étendu leur domination sur la Bresse et le Bugey, ils les divisèrent en CHATELLENIES *qu'ils firent administrer par des* CHATELAINS, *tantôt nommés pour un an, tantôt nommés à vie. Ces châtelains percevaient les impôts, faisaient les dépenses nécessaires, veillaient à l'entretien des chemins, rendaient la justice ou la faisaient rendre par des juges. Dans la plupart des cas, ils étaient aussi* CAPITAINES, *c'est-à-dire gouverneurs militaires des châteaux et des villes fortifiés.*

Au-dessus des châtelains, il y avait le BAILLI *de Bresse et le* BAILLI *du Bugey.*

Les comptes des châtelains de Bresse et de Bugey sont conservés aux archives de Dijon ; ce sont de précieux documents pour notre histoire locale.

Les châtelains n'administraient que les terres qui relevaient directement du prince de Savoie. Les seigneurs continuaient à avoir toute autorité sur leurs *hommes.* La plupart avaient droit de justice et la faisaient rendre par leurs juges ordinaires et même par des juges d'appels.

Les principales chatellenies étaient au XVe siècle : *en Bresse :* Bourg, Bâgé, Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, Saint-Trivier-de-Courtes, Treffort, Ceyzériat, Villars, Montluel, Pérouges, Pont-d'Ain, Châtillon.

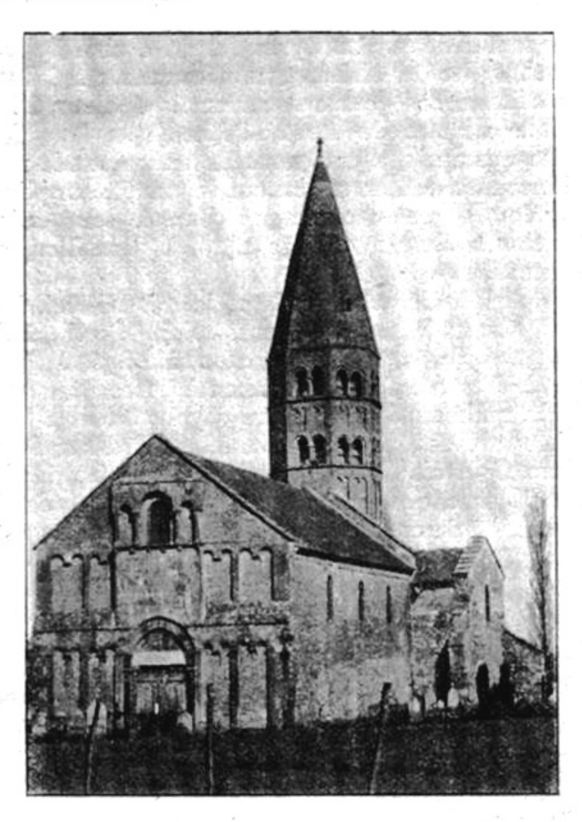
En Bugey : Poncin, Saint-Germain-d'Ambérieu, St-Rambert, St-Sorlin, Rossillon, Châteauneuf, Virieu-le-Grand, Montréal.

Mais il restait encore un grand nombre de seigneurs qui étaient devenus vassaux des ducs de Savoie : les La Baume, originaires de La Balme-sur-Cerdon, possédaient Montrevel et une partie de la Bresse ; c'étaient les plus puissants avec les La Palud de Varambon, les Chandée, les Varax, les Rougemont, les Grôlée, etc.

Il y avait enfin les puissantes abbayes bugistes et les chartreuses.

L'Inquisition dans l'Ain. — A côté des tribunaux sei-

gneuriaux et ducaux, il y avait le tribunal tristement célèbre de l'Inquisition. C'est par centaines qu'il envoya au bûcher les malheureux accusés d'hérésie, de sorcellerie ou de maléfices. .



EGLISE ROMANE DE SAINT-ANDRÉ-DE-BAGÉ

En 1460, messire Barthélemy Gruffat, inquisiteur de la foi, fait comparaître devant lui, trois malheureuses femmes de Virieu : Etiennette Pélisson, Françoise Ruffi et

Jacquemette, lesquelles, convaincues d'avoir usé de maléfices et de sorcellerie, furent condamnées à être pendues aux fourches par une corde de chanvre,à un clou, jusqu'à séparation de l'âme et du corps, lequel restera pendu jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même.

Les malheureuses martyres furent d'abord fouettées devant l'église de Virieu et traînées nues, par les pierres et les halliers, sanglantes et hurlant la douleur, à l'épouvantable calvaire du Pas-de-l'Ane (1).

Deux ans après, d'autres malheureux dont le nom est resté inconnu, subirent, là encore, le terrible supplice...(2).

Dès lors, il ne se passe pas d'année sans exécution d'hérétiques. Le 26 octobre 1466, à Rossillon, on en brûle neuf.

Et on en brûle aussi à Matafelon, à Miribel, à Montréal, à Bourg, à Pont-de-Vaux, à Saint-Sorlin, à Saint-Rambert, à Pérouges, à Corgenon, à Bâgé, à Pont-de-Veyle, à Treffort. Et on recommence à Rossillon en 1477.

En la seule année 1478, nous voyons brûler à Matafelon, la veuve de Claude Charamel; à Treffort, la veuve de Jean Courtois; à St-Germain-d'Ambérieu, la femme de Jean Roche, de Tiret; celle de Jean Pignel, de Saint-Rambert, et deux autres dont le nom ne nous est pas connu.

---

(1) C'était le lieu des exécutions à Virieu-le-Grand.
(2) Al. Callet : *Virieu-le-Grand.*

15e Leçon

Principauté de Dombes

Pendant que les ducs de Savoie se forgent un véritable royaume en Bresse, en Bugey et en Savoie, les sires de Beaujeu puis les ducs de Bourbon se créent une principauté indépendante dont les centres furent Trévoux, Thoissey et Chalamont, et qui n'a été réunie à la France qu'en 1762.

Guichard II, sire de Beaujeu, serait le premier qui aurait possédé en Dombes, Saint-Trivier, Montmerle et Riottiers. Vers la fin du XIIe siècle, Humbert IV s'empare de Thoissey et de Lent. En 1218, un mariage donne Miribel à Humbert V.

Guichard IV qui vivait en 1251, n'ayant pas de fils, ses possessions passent aux comtes de *Forez*. Guichard V, comte de Forez acquiert, par un échange, Chalamont et son territoire. Son fils Édouard perdit Miribel à la suite de la bataille de Varey où il fut vaincu par le Dauphin avec le comte de Savoie, son allié.

Le 23 juin 1400, Edouard II cède le Beaujolais et la Dombes à Louis II de Bourbon. Celui-ci acquiert, du dernier sire de Thoire, les seigneuries de Trévoux, d'Ambérieux et du Châtelard. Dès lors, la principauté de Dombes est constituée.

Confisquée en 1525 par François Ier sur le connétable Charles de Bourbon, elle fut rendue à Louis II en 1560.

Au XVIIe siècle, la Dombes fut possédée par Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, puis par sa fille Anne-Marie-Louise, dite la Grande Demoiselle qui acquit la seigneurie de Châtillon et céda le tout, en 1680, au duc du Maine, Louis-Auguste, fils illégitime de Louis XIV. Louis-Charles, duc du Maine, frère du précédent, fut le dernier souverain de la Dombes, qu'il vendit à la France, en 1762.

La Fin de la Terre de Villars.

En 1400, le sire de Thoire et de Villars ayant refusé au duc de Bourgogne l'hommage qu'il lui devait pour quelques possessions du Haut-Bugey, le duc fit envahir le Bugey par le maréchal de Vergy.

Le sire de Villars était dans son château de Trévoux

pendant que les troupes du duc de Bourgogne lui faisaient la guerre dans le Bugey, et comme Louis, duc de Bourbon, seigneur du Beaujolais et d'une partie de la Dombes convoitait, depuis longtemps les terres que le sire de Villars avait en Dombes et, en effet, elles lui convenaient beaucoup, il prit son temps pour lui proposer de les lui vendre, au moment du chagrin que le sire de Villars avait de voir son pays envahi par le maréchal de Vergy ; en sorte que le sire de Villars, se voyant sans enfants, vendit au duc de Bourbon les villes, châteaux et seigneuries de Trévoux, Ambérieux et le Châtelard-en-Dombes, avec toutes leurs dépendances au prix de trente mille francs d'or, à la réserve de l'usufruit du tout pour lui, et de la seigneurie du Châtelard-en-Dombes pour Isabelle d'Harcourt, sa femme. Ce contrat fut passé à Trévoux le 11 août 1402.

Lateyssonière.

Quelques jours après, le même sire de Thoire-Villars vendit ses autres possessions au comte de Savoie.

~~~~~~~~~~~~~~
~~~~~~~~~~~~~~

QUATRIÈME PÉRIODE - LE XVIᵉ SIÈCLE

16ᵉ Leçon

La Renaissance

La Renaissance est marquée, dans l'Ain, par la construction de l'église Notre-Dame de Bourg et par celle de Brou.

Elle est marquée aussi par des poètes : Antoine du Saix, Claude Mermet, Claude Bigothier; — des historiens comme Claude de Seyssel et Claude Guichard; — un mathématicien, Jean Marande; — deux célèbres médecins : Benoît Textor et Louis Duret; — un jurisconsulte célèbre, Antoine Favre.

Antoine du Saix, ami de Rabelais, était commandeur de Saint-Antoine à Bourg, on a de lui : *Le Blason de Brou*, l'*Esperon de discipline*, etc.

Claude Mermet était notaire à Saint-Rambert. On connaît de lui, *La Boutique des Usuriers* et *Le Temps passé*.

Claude Bigothier était peut-être de Treffort; il a chanté, en vers latins, les vertus de la rave!

Guillaume de La Teyssonnière a écrit des poésies qu'il appelle ses *Amoureuses occupations*.

Claude de Seyssel a laissé une *histoire de Louis XII*, une *histoire des Vaudois* et diverses traductions.

Claude Guichard, seigneur d'Arandas, a donné plusieurs ouvrages dont le principal est une histoire des funérailles chez les différents peuples.

Jean Marande, né à Bourg, étudie les mathématiques et l'astrologie judiciaire, à laquelle on croyait alors.

Benoît Textor, de Pont-de-Vaux, a laissé un fort curieux traité de la peste.

Louis Duret, de Bâgé, fut médecin de Charles IX et de Henri III; il a écrit aussi plusieurs ouvrages, aujourd'hui oubliés.

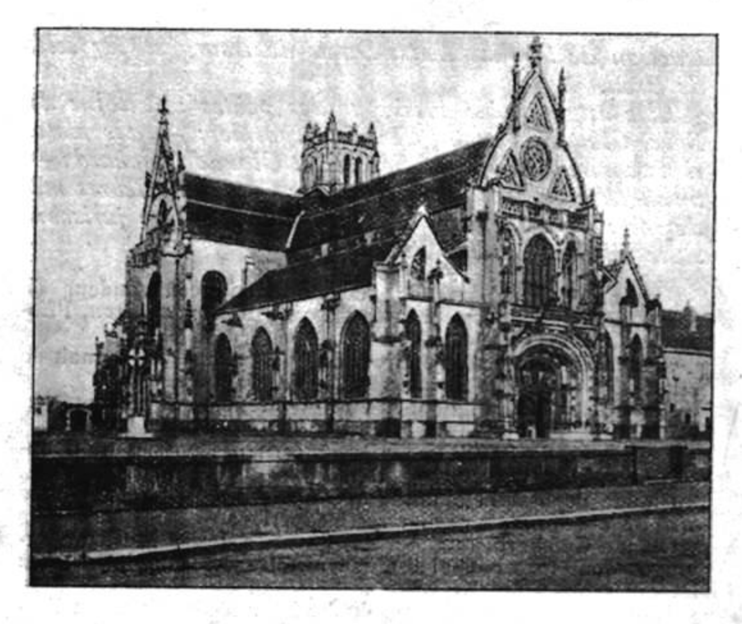
Antoine Favre, né à Bourg, a produit un nombre considérable d'ouvrages de jurisprudence.

Il y eut une imprimerie à Bourg dès 1571.

Brou. — L'église de Brou a été construite pour servir

de tombeau à Marguerite d'Autriche, au duc Philibert-le-Beau son mari et à Marguerite de Bourbon. C'est l'œuvre du Français Jehan Perréal, qui en fit les plans et du Flamand Van-Boghem qui l'acheva. Les statues sont du Tourangeau Michel Coulombe et du Flamand Conrad Meyt.

Parmi les merveilles de Brou, on peut citer le portail,



EGLISE DE BROU — Cliché B. Ferrand

le jubé, les tombeaux, le rétable de la chapelle de la Vierge, les stalles, les vitraux.

Voici en quels termes, notre illustre compatriote Quinet parle de ce monument :

« C'est là, parmi ces harmonies gémissantes, que le moyen âge est venu s'abriter pour la dernière fois dans l'église de Brou. Tout sent, en effet, dans cette architec-

ture, la lassitude et l'affaissement. L'ogive, qui s'élançait si légère encore un siècle auparavant, retombe sous son propre poids, comme une fleur des marais que l'été a fanée. Elle fléchit de toutes parts et s'arrondit en arceaux; la pierre même défaille. Sur chacune de ces voûtes pèse une société qui s'écroule, et le fardeau du vieux monde écrase le porche sur ses piliers. D'ailleurs, pour que ce monument eut un sens plus complet, plus européen, tout le monde y met la main. Les ouvriers arrivent de Toscane, de Nuremberg ,d'Angletrre, de Suisse; les Allemands apportent le symbole du génie et du mystère; les Italiens, les premiers débuts de la Renaissance; les Flamands le goût des intérieurs domestiques; les Suisses des Alpes, la patience des détails et leurs rocs d'albâtre ciselés et brodés. De tout cela se compose un ensemble qui n'appartient plus à aucun ordre, à aucun temps, où le Nord et le Midi se pénètrent et s'enchâssent l'un dans l'autre; architecture expirante qui conserve dans sa défaillance et sa mystique langueur, la couleur de la vie et les parures des anciennes fêtes, et qui sourit, comme une veuve, de son sourire le plus suave à son dernier moment. Ah! que la vieille société se couche ici sans regret dans son tombeau! elle n'en trouvera point qui soit mieux ciselé ni qui porte mieux son deuil.

« C'est ici que s'enfouit sans retour le long rêve du moyen âge; qu'il s'endorme pour jamais sur ce dur oreiller de marbre, et qu'il le creuse jour et nuit sous son poids; son lévrier fidèle à ses pieds ne se relèvera pas, son éperon de pierre ne resserrera plus de cheval dans la vallée de Ronceveau ni sur le chemin des Croisades... C'en est fait, un monde est mort, la tombe est close et, là-bas, la forêt murmure, l'herbe tressaille et le marais sanglote ».

Egar Quinet : *Mélanges.*

Voir encore : Victor Nodet : *L'Eglise de Brou* (1912); — Dupasquier : *Monographie de l'Eglise de Brou* (1842); — Jules Baux : *Recherches historiques et archéologiques sur l'église de Brou* (1844).

17e Leçon

Première occupation française

Le Connétable de Bourbon possédait la Dombes, comme héritier des anciens sires de Beaujeu. Après sa trahison, en 1523, François Ier confisqua ses Etats. Un peu plus tard, François Ier fit envahir la Bresse, le Bugey et le pays de Gex et les réunit à la France, parce que sa mère, Louise de Savoie, se prétendait héritière du duché de Savoie.

Cette première occupation française dura 23 ans (1536-1559). Nos provinces furent rendues au duc de Savoie par le traité de Cateau-Cambrésis (1559).

Louise de Savoie était fille de Marguerite de Bourbon et sœur de Philibert-le-Beau, dont les tombeaux se voient à Brou.

La conquête du pays de Gex fut faite par les protestants Bernois au nom de François Ier. Ils y établirent la *Réforme*.

Les Français entrèrent en Bresse par Montluel, qui fut pris le 18 février 1536. Bourg se rendit sans résistance.

François Ier créa le Parlement de Dombes qui siégea d'abord à Lyon, puis à Trévoux. M. de Montrevel fut gouverneur de Bresse pendant l'occupation.

En 1557, le baron de Bolveiler tente en vain de reprendre Bourg pour le compte des Impériaux et de la Savoie.

L'Invasion de 1536. — Le 11 février 1536, François Ier étant à Lyon, déclare la guerre à la Savoie. Le même jour, à Bourg, les Syndics annonçaient au Conseil qu'ils savaient le roi très indigné de ce qu'on mettait l'artillerie de la ville sur les affûts et de ce qu'on la plaçait aux lieux convenables pour son emploi ; autrement dit, de ce qu'on se préparait à un siège. Le roi menaçait de jeter sur la Bresse deux cents lances françaises.

Le Conseil, effaré, décide que noble Palluat ira à Lyon exposer que ce n'était nullement contre le roi que Bourg se fortifiait, mais bien contre les Luthériens lesquels, ayant pris l'Ecluse, avaient mandé à Nantua qu'ils

iraient y dîner, aux dépens de l'Abbaye, puis viendraient souper avec nos carpes.

Ce n'était pas tout à fait un mensonge que noble Palluat alla conter là au vainqueur de Marignan. La terreur était grande chez nous dans les couvents et les châteaux. On savait ce qui se passait dans le Pays de Gex. Tout le temps que la gendarmerie de Berne y séjourna, on ne fit que brûler, piller et saccager.

Une partie de la noblesse, conduite par le Bailli de Bresse, s'était acheminée vers Nantua pour arrêter les Bernois. Mais ceux-ci ne dépassèrent pas l'Ecluse (1). François I[er] ne voulait pas d'eux de ce côté du Jura et le leur avait fait savoir; ils rentrèrent à Genève le 16 février. Le Bailli de Bresse, de retour à Bourg, le 17, rassura ceux qui se sentaient menacés par l'invasion armée de torches.

Le 20 février, Bourg apprit que les Français avaient enlevé et pillé Montluel...

Ch. Jarrin : *La Bresse et le Bugey.*

---

(1) Une tradition veut cependant que quelques bandes se soient avancées jusqu'à Jujurieux. On sait aussi qu'ils pillèrent Chézery.

18e Leçon

Restauration savoyarde. — Guerres de religion

Philibert-Emmanuel, rentré en possession de notre pays, fait fortifier Bourg et cherche à rétablir ses finances; mais son successeur, Charles-Emmanuel, ambitieux et prodigue, ruine ses états. Pendant ce temps, les catholiques et les protestants dévastent le Pays de Gex et la Dombes.

Philibert Emmanuel comprend qu'il lui faut avant tout la paix; pour cela, il se rapproche de la France en épousant Marguerite de France, fille de François Ier. Il affranchit les mainmortables de ses terres, reconstitue une armée et fait construire la citadelle de Bourg, qui fut pendant trente ans une des plus fortes places de France.

Charles-Emmanuel est trop ambitieux, il veut réunir Genève à ses Etats et rêve de succéder à Henri III comme roi de France. Il épouse l'infante Catherine-Michelle et s'allie à l'Espagne.

La Réforme fait de rapides progrès dans le Pays de Gex et pénètre en Bresse et en Dombes où se sont réfugiés les réformés de Mâcon après la prise de cette ville par les Ligueurs, en 1562.

Les Protestants s'emparent de Trévoux, de Beauregard et saccagent les églises (1563). Après 1589, Thoissey est pris et repris par le duc de Nemours, chef des Ligueurs, et d'Ornano, chef du parti adverse. Toute la Dombes, ainsi que les environs de Pont-de-Veyle et de Châtillon sont dévastés.

Dans le pays de Gex, Henri III envoie M. de Sancy au secours de Genève. Les Bernois protestants y viennent de leur côté; le pays fut pris et repris jusqu'à quatre fois et dévasté abominablement (1589-1591).

Sébastien Castellion. — Sébastien Castellion est né à Saint-Martin-du-Fresne en 1515. C'est à Nantua probablement, puis à Lyon, en 1536 qu'il s'adonne aux études antiques et en particulier au grec. Vers 1539, l'helléniste un peu païen, sent « son âme éclairée par le Christ d'une lumière meilleure ». Il lit l'*Institution Chrétienne* et se

rend à Strasbourg, auprès de Calvin, en 1540. L'année suivante, il est à Genève où, sur les instances de Calvin, il accepte d'être régent du collège et de faire le prêche à Vendœuvres, village voisin et sans pasteur.

Mais une sourde inimitié, provenant certainement de leur génie si différent, sépara promptement ces deux hommes. Calvin, en 1543, exclut Castellion du ministère pour ses témérités, disait-il.

Castellion ne pouvait que quitter Genève. De 1545 à 1553, il vit pauvrement à Bâle dans l'imprimerie d'Oporin, composant tout le jour, travaillant la nuit à la traduction de la Bible, et certains soirs d'hiver, pour chauffer sa pauvre maison, repêchant à la gaffe le bois entraîné par le Rhin. Enfin, Amerbach lui donne son fils à élever et fait recevoir ce prote *lecteur de grec*, c'est-à-dire professeur, à l'Université de Bâle.

Avec un peu plus de loisir et plus de ressources, Castellion trouvera le moyen d'exposer plus librement sa doctrine, si noble et si humaine, de la *liberté de conscience*. Il proteste contre le bûcher de Servet (1); il s'attaque ensuite directement à Calvin et lui enjoint de laisser le soin de punir « au juste juge qui voit dans les cœurs ». Mais l'œuvre où il a mis toute sa tendresse est son *Conseil à la France désolée par la guerre religieuse* (1562). Il n'y a, dit-il, qu'une solution chrétienne : « Laisser les religions libres; que chacun tienne sans contrainte celle qu'il voudra ». Ce qu'il faut, c'est de cesser « de forcer conscience, de tuer, de persécuter ».

Castellion, épuisé de travail et de soucis, mourut le 29 décembre 1563.

J. Buche et Perroud.

La dépopulation de la Dombes. — Ce pauvre pays était le plus ouvert et le moins défendu qu'il fût. Nul rempart naturel en effet; point de positions défensives sur la terrasse plane, accessible de partout, sans ressaut

(1) *Michel Servet*, prédicateur, condamné au feu à Genève par ordre de Calvin en 1553.

et accidents de terrain; les matériaux, enfin, manquent pour créer là, de main d'homme, les obstacles et les abris que la nature n'a pas voulu fournir. Les petites bourgades de bois ou de glaise n'auront pour remparts que de pauvres chemises de briques, croulant au choc des *chats* ou des *béliers*. On dut émigrer le plus qu'on put d'un pays qui trahissait ainsi ses habitants.

Les villes, Lent, Villars, Marlieux, sont des villages; quatorze paroisses ont disparu; on n'en trouve plus de trace; on en ignore la position. D'autres sont aujourd'hui de simples hameaux (1)... Quant aux *villas* dont on trouve les noms sur les titres et dont on ne trouve pas vestige sur le sol, la nomenclature en serait telle qu'on ne songe pas à l'essayer.

En 1500, la population avait diminué de moitié. Entre cette date et 1700, le mal s'accroîtra dans une proportion effrayante pour une autre cause. Il y avait, au XIII[e] siècle, sur le plateau de Dombes, certaines dépressions du sol sans émissaires possibles; il s'y formait des *leschères*, flaques marécageuses dans les saisons sèches, étangs naturels dans les années pluvieuses,conservant les eaux que le sol argilo-siliceux n'absorbait pas. Ces étangs naturels empoissonnés, d'un revenu avantageux grâce aux jours d'abstinence si fréquents alors, donnèrent l'idée d'en créer d'artificiels.

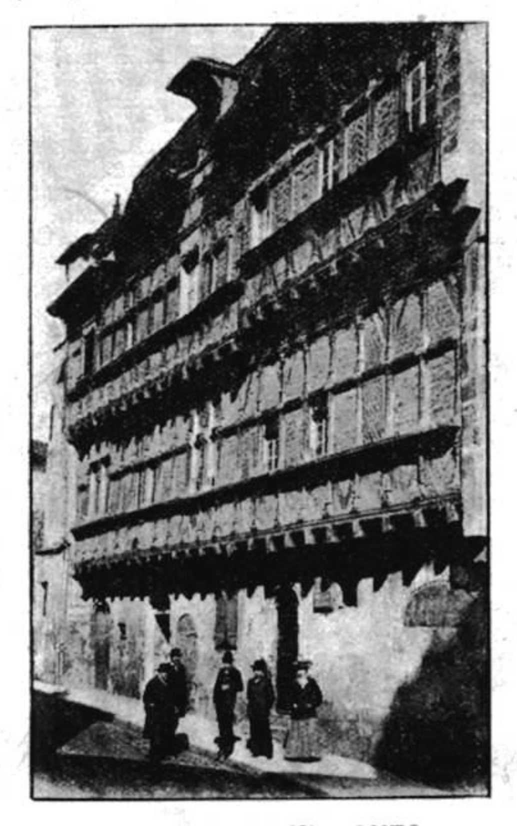
Au XIV[e] siècle, les étangs artificiels s'accrurent à mesure que la population diminuait. L'étang de Vavres, à Marlieux, occupe un espace où l'on avait recensé 42 feux. Ceux de Brovonnes et de la Rippe remplacèrent deux villages du même nom... de 1401 à 1510, quatre vingt quatorze étangs furent créés. Au XVIII[e] siècle, on en viendra à démolir des villages, à en expulser les habitants pour cultiver les carpes.

Ch. Jarrin.

---

(1) Buenens et Fleurieux, à Châtillon : Saint-Christophe, à Relevant ; Bereins, Montagnieux, à Saint-Trivier.

Il est difficile de se faire une idée de la situation lamentable où se trouvait la Dombes à la fin du XVIe siècle. Les longues guerres qu'il y avait eu entre les ducs de Savoie et les ducs



LA MAISON DE BOIS A BOURG

de Bourbon et surtout les guerres de religion. l'avaient dépeuplée à un tel point que ce n'était plus qu'un désert semé de ruines.

A Varambon, le village était détruit; il restait quatorze habitants, pauvres et misérables; aux Caronnières de Priay, il en

restait trois ; il n'en restait plus un seul dans la paroisse de Dompierre-de-Chalamont ; à Druillat, il en restait douze ; le village de Prins, alors paroisse, conservait trois ménages, et il ne s'est jamais relevé ; à la Tranclière, il y en avait six. Varax et son château étaient en cendres, il y restait une quinzaine d'habitants ; à Châtillon-la-Palud, il en restait douze.

M. de Champier, visitant la Dombes, en 1598, ne trouva qu'un seul habitant à Montrosat (Bouligneux), où il y avait auparavant une châtellenie florissante. Au milieu des ruines du Châtelard, il trouva un seul homme tout défiguré, qui vivait d'herbes ; dans toute la châtellenie, il ne restait que cinq habitants ; les terres étaient incultes, faute de grains, d'instruments agricoles et de bestiaux, depuis plusieurs années. A Lent, il trouva deux personnes. Les environs de Villars, de Chalamont, de Thoissey, de Trévoux étaient dans le même état.

19e Leçon

Henri IV. — Conquête française

1595-1601.

Henri IV avait à se plaindre du duc de Savoie, allié des Espagnols, et qui refusait de lui rendre le marquisat de Saluces. Il fit envahir la Bresse en 1594 puis en 1595. Il y eut une trève suivie du traité de Vervins. Mais la guerre recommença en 1600 et le traité de Lyon, du 17 janvier 1601, incorpora définitivement la Bresse, le Bugey et le Pays de Gex à la France.

De longues négociations ont lieu, de 1560 à 1594, au sujet du Marquisat de Saluces. Le duc de Savoie s'obstine à ne pas le restituer. Pour l'amener à d'autres sentiments, Henri IV envoie le connétable de Montmorency qui s'empare de Montluel (le 8 novembre 1594) et de Miribel. Au printemps suivant, Biron entre en Bresse, par Mâcon, et prend Bâgé, Pont-de-Veyle et Châtillon. Henri IV passe lui-même à Pont-de-Vaux, au mois d'août, en allant à Lyon ; puis Biron recommence sa campagne par Miribel, Montluel et Pérouges. Il prend et ruine Villars. Ni la Bresse, ni le Bugey n'opposent une sérieuse résistance. Le duc de Savoie n'envoie aucune troupe pour les défendre. Tout le pays est ravagé.

Une trève est signée le 7 novembre 1595, et se continue jusqu'à la paix de Vervins (2 mai 1598). La Bresse est alors évacuée.

Mais le duc refuse toujours de rendre Saluces. Biron revient, le 12 août 1600, et prend Bourg, sans arriver à s'emparer de la citadelle, défendue par M. de Bouvent. La Bresse et le Bugey sont de nouveau occupés.

Enfin, le 17 janvier 1601, la paix est signée à Lyon. La Savoie conserve Saluces, mais cède à la France la Bresse, le Bugey, le Valromey et le Pays de Gex, à l'exception d'un passage, le long de la Valserine, pour faire communiquer la Savoie avec la Franche-Comté espagnole.

Voir Jules Baux : *Histoire de la réunion de la Bresse à la France.*

BIRON EN BRESSE. — *Prise de Bâgé.* — Biron passa la Saône le 20 avril 1595, à Mâcon, et s'empara de Bâgé-le-Châtel après un siège de six jours. Les Français, furieux de cette résistance, à laquelle ils ne s'attendaient pas de la part de cette bicoque, se conduisirent en bandits. Les registres capitulaires de Saint-Vincent-de-Mâcon nous ont conservé le triste détail de leurs hauts faits. Plusieurs des malheureux habitants furent massacrés et ceux qui pouvaient se racheter à prix d'argent, furent emmenés prisonniers à Mâcon et rançonnés. Des enfants, liés deux à deux, furent également conduits dans cette ville, comme du bétail, et les bourgeois les rachetèrent, par pitié, pour les remettre en liberté.

Prise de Châtillon. — Le 10 mai, les Français se présentèrent devant Châtillon. Les habitants avaient pris leurs précautions, acheté des munitions et des vivres, palissé leurs deux portes, et réparé leurs vieux remparts. Cependant, devant la force des assaillants, ils préférèrent entrer en pourparlers et ils offrirent 200 écus au commandant français, pour signer une trève. Celui-ci accepta, reçut la somme, puis, sans se soucier de sa parole, prit la ville et la pilla.

EXTRAITS DU TRAITÉ DE LYON DU 17 JANVIER 1601. — I. « Le sieur duc cède, transporte et délaisse au sieur roy et à ses successeurs roys de France... les seigneuries de Bresse, Bugey, Valromey et généralement tout ce qui luy peut appartenir, jusques à la rivière du Rosne, icelle comprise ; de sorte que toute la rivière du Rosne, dès la sortie de Genève, sera du royaume de France et appartiendra au dit sieur roy et à ses successeurs. Et sont les dits païs cedez ainsi que dessus, avec toutes les appartenances et dépendances, tant en souveraineté, iustice, seigneuries, vassaux subiects (1), et tous droicts, noms, raisons et actions quelconques qui pourroient appartenir au

(1) Sujets.

dict sieur duc es dits païs, ou à cause d'iceux, sans y rien réserver ; sinon que, pour la commodité du passage, demeurera au dit sieur duc le pont de Grésin sur la dite rivière du Rosne, entre l'Escluse et le pont d'Arlos qui, par le présent traité, appartiendront au dit sieur roy, et par deça, le Rosne, demeurent encor au dit sieur duc les paroisses de Leaz, Lancran et Chézery, avec tous les hameaux et territoires qui en dépendent entre la rivière de Vaucerine (1) et le long de la montagne appelée le Grand Credo, jusques au lieu appelé la Rivière (2). Et passée la dite rivière de Vaucerine, demeure encores au dit sieur duc le lieu de Maingre et Combes, iusques à l'entrée plus proche pour aller et passer au comté de Bourgongne. A condition toutefois, que le dit sieur duc ne pourra mettre ny lever aucunes impositions sur les denrées et marchandises, ni aucun péage sur la rivière pour le passage du pont de Gresin et autres lieux cidessus désignez.

Et, en tout ce qui est réservé pour le dit passage et tout le long de la rivière du Rosne, le dit sieur duc ne pourra tenir ou bastir aucun fort. Et demeurera le passage libre par le dit pont de Gresin et en tout ce qui est réservé, tant pour les subjects du dit sieur roy que pour tous autres qui voudront aller et venir en France...

II. « Et pour effectuer entièrement ce que dessus, le dit sieur duc remettra en la puissance du sieur roy... la citadelle de Bourg en l'estat qu'elle est, sans y rien démolir, affoiblir, ny endommager, avec toute l'artillerie, poudres et munitions qui seront dans ladite place... »

IV. « Le sieur duc cède aussi... la baronnie ou bailliage de Gex, avec toutes ses appartenances et dépendances... hormis les villages et lieux d'Ayre, Chancy, Auvilly (3). Le tout à condition que les dites choses cédées seront et demeureront unies et incorporées à la couronne de France... »

---

(1) La Valserine.
(2) Hameau de Chézery.
(3) Ces trois villages font aujourd'hui partie de la Suisse.

CINQUIÈME PERIODE – L'ANCIEN RÉGIME

20e Leçon

La Réforme au XVIIe siècle

Au XVIIe siècle, il y a de nombreux protestants à Pont-de-Veyle, à Pont-de-Vaux et dans le Pays de Gex. Mais, malgré l'Edit de Nantes, la royauté leur refuse le libre exercice de leur culte. Le temple de Pont-de-Veyle leur est enlevé en 1662, celui de Keyssouze est démoli. Dans le Pays de Gex, 22 temples sur 25 sont fermés. Enfin, en 1685, Louis XIV révoque l'Edit de Nantes. Les protestants qui ne veulent pas abjurer émigrent en Suisse ou en Allemagne, emportant leur industrie et ruinant, par leur départ, les villes qu'ils quittent.

Pour lutter contre la Réforme, les Jésuites s'installent à Pont-de-Veyle, dès 1617, malgré Lesdiguières qui en était alors seigneur. L'église de Pont-de-Veyle était la principale église réformée du gouvernement de Bourgogne, on lui confia les archives des synodes de cette province.

La Révocation de l'Edit de Nantes. — La révocation eut lieu en 1685. Le culte réformé avait déjà été supprimé dans le pays de Gex en 1684, et les temples de Ferney et de Sergy avaient été démolis par ordre de M. de Harley (1). De suite eut lieu une première émigration de personnes riches, qui réalisèrent leur fortune comme elles purent et gagnèrent la Suisse. Le pays de Vaud leur offrit plus de sécurité que Genève, sans cesse menacé par Louis XIV.

En 1685, les habitants du Pays de Gex émigrèrent en masse, avec leurs bestiaux, leurs meubles; quelques-uns

(1) Intendant de Bourgogne.

furent obligés de traverser le Rhône à la nage. A Genève, mille émigrés de Gex furent assistés. Les deux tiers des habitants de ce petit pays émigrèrent. Lorsque Voltaire vient dans le pays de Gex, il écrit : C'est un désert.

Les huguenots de Pont-de-Vaux émigrèrent presque tous de France, sous la conduite d'un membre de la maison de Loriol, de la haute noblesse de Bresse, qui fut comblé de dignités par le souverain de Brandebourg.

Les montagnards du Bugey furent admirables de charité, de désintéressement. Loin d'accepter, eux si pauvres, la récompense offerte au dénonciateur, ils bravèrent les galères pour abriter, nourrir les fugitifs, pour les guider à travers les sentiers les plus difficiles de leurs terribles montagnes.

L'hospitalité offerte aux réfugiés français contribua beaucoup à l'agrandissement de la Prusse. En 1698, Loriol de la Grivelière (1) fut député de Berne à Berlin pour négocier l'établissement dans le Brandebourg, d'une partie des réfugiés, au moyen d'une souscription faite dans les Etats protestants. C'est ainsi que les émigrés bressans de Pont-de-Vaux s'établirent en Prusse.

Ed. Chevrier : *Histoire du Protestantisme dans l'Ain.*

---

(1) Les *Loriol* étaient seigneurs d'Asnières et de la Grivelière, à Confrançon, et de Léal, près de Pont-de-Vaux.

21e Leçon

Guerre de Trente Ans

La guerre de Trente ans est marquée, sur la limite de la Bresse, du Bugey et de la Franche-Comté, par une longue lutte. Chavannes-sur-Suran est pris par les Français en 1637 (1); les Comtois dévastent la vallée d'Oyonnax, mais ils sont battus à Cornod. Le Revermont et le Haut-Bugey sont ravagés de 1636 à 1640.

Principaux faits. 1636 : Guerre de partisans dans le Haut-Bugey et le Jura entre les *Gris* (Burgistes) et les *Cuanais* (Comtois). Dévastation de Champfromier. Démolition du château de Montréal. Les milices bressanes assiègent Dôle.

1637 : 2 janvier. Prise de Chavannes; en février, les Comtois prennent Dortan, Groissiat, Martignat, Arbent. Tout fut brûlé. — 13 mars, bataille de Cornod; — les Bressans prennent Saint-Amour et Lons-le-Saunier.

1638 : Les Comtois conduits par Lacuson, pénètrent jusqu'à Nantua; Charix est détruit; Simandre-sur-Suran est brûlé. Le duc de Longueville les repousse et reprend Dortan.

1639 : Le baron du Saix dévaste le Revermont; les Comtois brûlent Champfromier.

1640 : Le baron d'Arnans ruine Treffort.

La lutte continue avec intermittence et ne cesse qu'à la réunion de la Franche-Comté à la France.

Prise de Chavannes. — La petite armée bressane était réunie à Treffort le 1er janvier 1637. Elle quitta cette place le lendemain à deux heures du matin afin d'arriver avant le jour devant Chavannes.

Averti à temps, l'ennemi avait donné l'alarme aux garnisons voisines et fait avancer ses éclaireurs. Ceux-ci, apercevant l'avant-garde du marquis de Thienges, firent une décharge de douze ou quinze mousquets et rentrèrent à la hâte.

(1) Chavannes faisait partie de la Franche-Comté; au contraire, Thoirette était en Bresse.

A ce signal, le tocsin sonne dans Chavannes, et bientôt toute la population est debout, armée tant bien que mal.

Les Français s'avancent en bon ordre : leur infanterie se loge sur le revers des fossés et, après une heure d'escarmouches, force les Comtois à abandonner les tours et les courtines. M. de la Cottière peut alors appliquer deux pétards sous l'une des portes et la faire sauter.

Aussitôt, les soldats se jettent à l'eau jusqu'à la ceinture et donnent l'assaut de toute part.

Après un combat acharné de quatre heures, les assiégés, manquant de munitions, se retirent dans la grosse tour du château, pour tenter de s'y défendre encore. Mais, chaudement poursuivis et pressés, ils se rendent vers dix heures du matin, à discrétion et la vie sauve.

La ville fut pillée et saccagée.

D'après la *Gazette de France*, année 1637.

La Famine. — La famine fut la suite naturelle de ces dévastations : « Les pauvres paysans étaient retirés dans les villes, sans labeur ni emploi, le blé rare, partout se vendait à prix démesuré. On vivait des herbes des jardins et de celles des champs; les charognes des bêtes mortes étaient recherchées. On tenait les portes des villes fermées pour ne pas se voir accablé du nombre des gens affamés qui s'y venaient rendre; et, hors des portes, les chemins, demi-lieue loin, étaient pavés de gens hâves et défaits, la plupart étendus de faiblesse et se mourant.

« Dans les villes, les chiens et les chats étaient morceaux délicats. Enfin, *on en vint à la chair humaine*... les soldats occis servaient de pâture aux autres... on découvrit dans les villes des meurtres d'enfants faits par leurs mères pour se garder de mourir... »

Girardot de Nozeroy, témoin oculaire.

Voir encore : La Chronique de Champfromier (Dr Guillermet : *La Terre de Nantua*).

22e Leçon

L'Administration aux XVIIe et XVIIIe siècles

Après la conquête française, la Bresse, le Bugey et le Pays de Gex furent divisés en 25 MANDEMENTS *et rattachés au gouvernement de Bourgogne. Les rois y envoyèrent des* LIEUTENANTS GÉNÉRAUX *ou des* SUBDÉLÉGUÉS, *placés sous les ordres de l'Intendant de Dijon. Les Communautés ou paroisses étaient administrées par un ou deux* SYNDICS *et par un conseil de quatre, six ou douze membres, élus chaque année par l'Assemblée générale de la population.*

Les élections se faisaient de la façon suivante : au jour indiqué, généralement en novembre, les syndics sortants faisaient sonner la cloche du beffroi ou de l'église ; à ce signal, les habitants se réunissaient à l'Hôtel de Ville ou à l'Eglise et procédaient à l'élection. Malheureusement, ces élections étaient rarement libres ; souvent les officiers seigneuriaux forçaient les électeurs à donner leur voix au personnage de leur choix ou interdisaient l'accès de l'urne aux électeurs qui ne leur plaisaient pas. Aussi n'était-il pas rare de voir, dans des communes de 1.000 ou 1.200 habitants, les syndics et les conseillers élus par dix ou quinze voix.

Ce semblant de droit civique fut encore restreint par les rois et, en particulier, par Louis XIV qui créa les *Maires perpétuels* et qui vendit ces offices aux plus offrants.

Il y avait aussi pour s'occuper des affaires du pays, des assemblées du clergé, des assemblées de la Noblesse et des assemblées du Tiers-Etat, réunies tous les 3 ans sous la présidence du Bailli ; mais ces assemblées, surtout celle du Tiers-Etat (formée des délégués des mandements) n'avaient que le droit d'émettre des vœux et de répartir l'impôt. Encore ne les convoquait-on pas régulièrement.

La Justice. — De 1601 à 1789, l'exercice de la justice appartient en partie aux seigneurs qui ont des juges ordinaires et même des juges d'appel, en partie au roi. La justice royale était à trois degrés : 1° Les Bailliages de Bourg, Belley et Gex ; 2° Le Présidial de Bourg ; 3° Le Parlement de Dijon. En Dombes, il y avait trois bailliages : Trévoux, Thoissey, Chala-

mont, et un Parlement qui fut supprimé en 1771 et remplacé par une Sénéchaussée.

Il y avait, en outre, les tribunaux d'exception : chambre des comptes, cour des aides, maîtrises des eaux et forêts de Bourg et de Belley, traites foraines, officialités, etc.

Le Parlement de Dombes. — Lorsque, en 1523, François Iᵉʳ confisqua les terres du duc de Bourbon, les habitants de la Principauté de Dombes lui demandèrent à former une province distincte. François Iᵉʳ se rendit à leur requête et les dota d'un gouverneur et d'un Parlement pour rendre la justice en dernier ressort. Ce Parlement siégea à Lyon parce qu'il était formé de juges, de procureurs, d'avocats qui étaient, en même temps, juges, procureurs ou avocats en la Sénéchaussée de Lyon. Plus tard, en 1696, il fut transféré à Trévoux où il siégea jusqu'à sa suppression en 1771. Il se composait alors de 34 membres : un premier président, deux présidents à mortier, trois maîtres des requêtes,deux chevaliers d'honneur, quinze conseillers, un procureur général, trois avocats généraux, deux substituts, quatre secrétaires et un greffier en chef. Il y avait, en outre, plusieurs commis greffiers et un grand nombre d'avocats.

Voir P. Lenail : *Le Parlement de Dombes* (Lyon, 1900).

Voir encore PERROUD : *Les Montrevel et la Justice* ; — DE COMBES : *Le Présidial* ; — BROSSARD : *Le Procès des justices.*

23e Leçon

L'instruction publique avant 1789

Le moyen âge a été profondément ignorant; il n'y avait d'écoles que dans les couvents, encore étaient-elles réservées aux futurs ecclésiastiques.

Au XVe siècle, on commence à créer quelques écoles indépendantes, ouvertes aux fils de la bourgeoisie; au XVIIe et au XVIIIe siècles, il y avait, dans le département de l'Ain, quinze écoles, décorées du nom de collège. On y enseignait la religion, la lecture, l'écriture, un peu de calcul, de latin et parfois de grec. Ni histoire, ni géographie, ni sciences.

Les collèges. — Les quatorze *collèges* étaient à Bourg, Bâgé, Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, Saint-Trivier-de-Courtes, Nantua, Belley, Culoz, Jujurieux, Lagnieu, St-Rambert, Trévoux, Châtillon-sur-Chalaronne, Montluel, Thoissey. A part celui de Bourg, ce n'étaient que de pauvres écoles primaires. Quelques communes avaient, en outre, des écoles où l'on apprenait un peu à lire et à écrire. Mais la plupart n'en avaient pas et un *dixième* à peine des hommes savaient lire. Les femmes étaient *presque toutes* ignorantes, même dans la classe riche (1).

Au XVIIe siècle, les protestants avaient des collèges à Pont-de-Veyle et à Gex.

Les Recteurs et les Régents de ces collèges étaient choisis tantôt par l'administration municipale, tantôt par l'administration ecclésiastique.

En 1614, la ville de Bourg passe avec un sieur Crot, de Villefranche, un bail, aux termes duquel Crot dirigera le collège de Bourg, tiendra deux *régents* pour faire

---

(1) Voir les actes de mariages du XVIIIe siècle et rechercher le nombre des conjoints qui ont signé.

la première et la seconde classe, alors que lui-même enseignera l'écriture et l'arithmétique. Il nourrira et entretiendra les régents et paiera leurs gages. Ces régents seront présentés par les syndics aux chanoines de Notre-Dame qui s'assureront qu'ils sont bien catholiques.

Crot fera enseigner le cathéchisme, conduira les enfants à la messe, aux processions, aux prédications; il y assistera lui-même ainsi que ses régents.

La ville lui promet 300 florins tournois par an, et il recevra, en outre, la rétribution des élèves, à raison de cinq sols par mois pour les débutants et huit sols pour les autres, sauf les plus avancés, qui feront de l'arithmétique, et qui donneront dix sols.

L'installation laissait, en général, beaucoup à désirer : en 1707, le collège de Pont-de-Veyle était en si piteux état, qu'on ne pouvait l'habiter en temps de pluie; en 1746, on annonce que la chute du bâtiment est imminente et qu'on ne peut l'occuper sans risquer de perdre la vie.

E. D.

La littérature et les sciences aux XVIIe et XVIIIe siècles

Le département de l'Ain a eu, comme le reste de la France, ses littérateurs et ses savants au XVIIe siècle : trois d'entre eux firent partie de l'Académie Française à sa fondation en 1635; le premier, *Claude-Gaspard Bachet de Mézériat* était à la fois théologien, mathématicien, poète. Parmi ses très nombreux ouvrages, on cite particulièrement sa traduction des Epitres d'Ovide, ses Rimes Toscanes, un recueil de problèmes, l'arithmétique de Diophante.

Le second, *Claude Favre de Vaugelas*, né à Meximieux, fut un des principaux rédacteurs du Dictionnaire de l'Académie; mais il est surtout connu pour ses Remarques sur la langue française, qui sont, en quelque sorte, la première grammaire de notre langue.

Le troisième, *Nicolas Faret*, né à Bourg, fut poète et

historien. On a de lui, une histoire des Turcs et quelques poèmes.

Mais ces trois académiciens ne sont pas les seuls littérateurs bressans de cette grande époque : Bernardin Uchard, de Pont-de-Veyle écrivait des vers en patois bressan : La Piedmontoise et *lo guemen*, les lamentations d'un laboureur bressan sur la peur qu'il a de la guerre; *Honoré d'Urfé*, seigneur de Virieu-le-Grand et de Bâgé, écrit un roman, l'*Astrée*, oublié aujourd'hui, mais qui eut une très grande célébrité; *César de Rochefort* publie un Dictionnaire général de la langue française, des conférences, des controverses; *Samuel Guichenou*, écrit notre histoire locale : Histoire de Bresse, Histoire de Dombes, Histoire de Savoie; *Du Bouchet* donne une histoire de la maison de Coligny; *Nicolas Charpy*, de Sainte-Croix, fait, en latin, l'éloge de Mazarin; *Philibert Collet*, de Châtillon-sur-Chalaronne, écrit un poème latin intitulé Rolindeus et divers ouvrages d'histoire.

Au XVIIIe siècle, le jésuite *Joseph-Anne-Marie de Moyriat-Maillat*, compose douze énormes volumes sur l'Histoire de la Chine; *Joseph Mandrillon*, de Bourg, donne une Histoire des révolutions de la Hollande et des récits de voyages.

Claude-Marie Guichellet, de Pont-de-Vaux, écrit une histoire de Pont-de-Vaux, restée manuscrite, tandis que l'*abbé Gacon*, de Bâgé, nous dote d'une intéressante Histoire de Bresse qui ne fut pas imprimée non plus.

Dans l'ordre des sciences, l'Ain a produit, au XVIIe siècle, *Honoré Fabri*, de Virieu, qui publie, en 1640, un traité de physique, et différents autres ouvrages du même genre; les jésuites *Claude Rabuel* et *Paul Hoste*, tous deux de Pont-de-Veyle, mathématiciens distingués.

Le XVIIIe siècle a vu le botaniste *Commerson*, de Châtillon-sur-Chalarone; *Jacques Ozanam*, de Bouligneux, un des plus célèbres mathématiciens français; *Louis-Joseph Leclerc-Dupuy*, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; l'ingénieur *Passerat de la Chapelle*.

Mais il faut surtout mettre au premier rang, *Jérôme Le François de Lalande*, né à Bourg en 1732, l'un des plus illustres astronomes du monde. Membre de l'Académie des Sciences dès l'âge de dix-neuf ans, Lalande n'a cessé pendant soixante ans, de fournir, chaque année, à cette académie, de nombreux et très savants mémoires. Ses travaux ont beaucoup contribué à nous faire connaitre les mouvements des comètes, la distance de la terre à la lune et au soleil. On lui doit plusieurs traités d'astronomie, des études sur Mars, sur Vénus et, de plus, des ouvrages d'un genre différent : un voyage en Italie, un traité des canaux de navigation, des articles pour l'encyclopédie, etc.

En 1755, Lalande fonde à Bourg, une société littéraire qui sera restaurée en 1783 par Thomas Riboud et deviendra la *Société d'Emulation de l'Ain.*

24e Leçon

Agriculture, commerce, industrie avant 1789

L'*agriculture*, absolument routinière, n'a fait aucun progrès sérieux en Bresse et en Bugey avant la seconde moitié du XIXe siècle. Le cultivateur ignorant, pauvre, misérable, surchargé d'impôts, dépourvu d'outillage et de bêtes de somme, n'obtenait que fort peu de produits de son sol.

Aussi, le froment était-il peu cultivé ; on le remplaçait par le seigle et l'orge moins exigeants. La pomme de terre et la betterave étaient inconnues. Le chanvre était cultivé pour faire de grossiers vêtements de *bourré*, ou mélangé à la laine pour donner la *ratine*, plus chaude. L'avoine était une des cultures principales. Les vignobles étaient peu nombreux et appartenaient surtout aux couvents, aux grands seigneurs ou aux riches bourgeois. Un édit de Colbert interdisait la culture de la vigne en Bresse.

L'*alimentation* du peuple était naturellement en rapport avec la culture : le pain de seigle, d'orge et de maïs, les gaufres de sarrasin, en formaient la partie principale avec les gaudes et le fromage. La viande et le vin étaient à peu près inconnus des paysans.

Beaucoup de terres étaient en friches, formant de vastes pâturages. Ces friches appartenaient parfois aux communes mais, le plus souvent, aux seigneurs, qui permettaient aux cultivateurs, moyennant redevances, d'y faire pâturer leurs bestiaux.

Les forêts étaient immenses, infestées de loups et d'ours, et d'un rapport presque nul, faute de voies de communication pour les exploiter. Presque partout, les habitants des villages avaient obtenu, de leurs seigneurs, le *droit d'usage*, c'est-à-dire le droit de couper, dans

ces forêts, le bois nécessaire à leurs constructions et à leur chauffage.

L'*industrie* était rudimentaire. De nombreux petits moulins construits sur les cours d'eau produisaient une farine grossière mal blutée. La plupart appartenaient aux seigneurs.

La laine et le chanvre étaient filés au fuseau par les femmes dans les fermes de la Bresse et du Bugey, et chaque village avait ses tisserands.

Au XVIIIe siècle, on introduisit la filature et le tissage du coton à Pont-de-Veyle, à Montluel, à Bourg, à Nantua, à Oyonnax.

Les habitants du Haut-Bugey faisaient quelques ouvrages de boissellerie; Oyonnax faisait des peignes en bois.

Voltaire introduisit l'industrie de l'horlogerie à Ferney.

La fabrication des briques et des tuiles était assez prospère en Bresse et en Dombes; il y avait des poteries à Bourg, à Meillonnas.

Mais toutes ces industries étaient de peu d'importance.

Quant au *commerce*, il était paralysé par le manque de voies de communication. Des chemins boueux faisaient seuls communiquer les villages de la Bresse, la circulation y était impossible aux voitures. Ceux du Bugey, avec leurs pentes excessives, n'étaient guère accessibles qu'aux mulets. Toute marchandise était transportée à dos de cheval, d'âne ou de mulet.

Les péages, très nombreux, doublaient et parfois décuplaient le prix des denrées. De Lyon à Genève, les marchandises payaient le péage à Miribel, à Montluel, à Pérouges, à Loyes, à St-Germain-d'Ambérieu, à Saint-Rambert, à Tenay, à Rossillon, à Virieu, à Seyssel, à l'Ecluse; soit *onze fois*. De Pont-de-Vaux à Trévoux, par la Saône, il n'y avait pas moins de *sept* péages : Pont-de-Vaux, Mâcon, Thoissey, Montmerle, Villefranche, Saint-Bernard et Trévoux.

Le commerce était encore rendu difficile par le *peu de sécurité des routes* où les marchands rencontraient, à chaque instant, des voleurs qui les détroussaient ; par les *prohibitions ;* la vente des vins du Beaujolais étaient interdite en Bresse ; les blés de la Bresse ne devaient pas passer la Saône ; enfin, par la *diversité des mesures et des monnaies* qui variaient non seulement d'une province à l'autre, mais d'une paroisse à une autre.

E. D.

SIXIÈME PÉRIODE - TEMPS MODERNES

25e Leçon

La Révolution

La Bresse, le Bugey, la Dombes, le Pays de Gex, embrassent avec enthousiasme les idées nouvelles. En 1791, nos petites provinces forment le département de l'Ain divisé en neuf districts et 49 cantons.

La Révolution fut calme dans l'Ain. Il n'y eut pas d'émeute, sauf à Vonnas, à Bohas et contre les couvents de Meyriat et de Saint-Sulpice-en-Bugey.

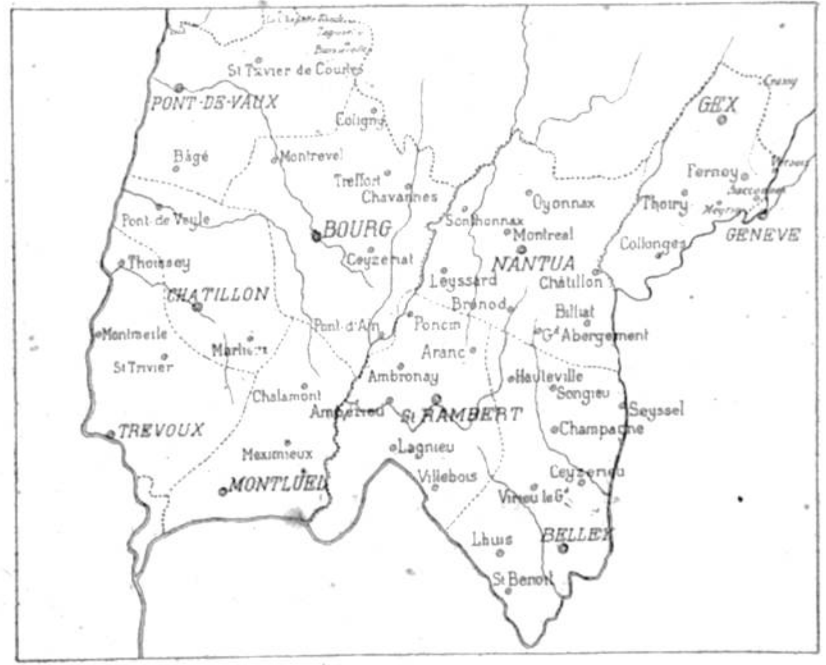
Pendant la Terreur, Albitte fait démolir les clochers, transformer les cloches en canons et incarcérer un grand nombre de suspects. Aussi, après le 9 thermidor, y eut-il un brusque revirement et les terroristes furent massacrés.

Nos députés aux Etats Généraux. — 1° *Noblesse :* Garron de la Bévière ; de Cardon, baron de Sandrans ; de Clermont de Mont-Saint-Jean, baron de Flaxieu ; Vincent de Panette ; de Prez de Crassier. — 2° *Clergé :* Gueidan, curé de Saint-Trivier-de-Courtes ; Bottex, curé de Neuville-sur-Ain ; Favre, curé d'Hotonnes ; Lousmeau-Dupont, curé de Saint-Didier-sur-Chalaronne ; Rouph de Varicourt, curé de Gex. — 3° *Tiers Etat :* Populus, de Bourg ; Bouveyron, de Treffort ; Gauthier (dit des Orcières), de Bourg ; Picquet, de Bourg ; Brillat-Savarin, de Belley ; Deliliaz-Decroze, de Montréal ; Arriveur et Jourdan, de Trévoux ; Girod, de Thoiry et Girod, de Chevry.

Lorsque fut constitué le département du Léman (chef-lieu Genève), le district de Gex y fut réuni.

— *Le Fédéralisme.* Lyon et le Jura tentèrent, en 1792 et 1793, de se soustraire au gouvernement de la Convention. Le Directoire du département de l'Ain était disposé à suivre cet exemple, mais il ne fut pas suivi par les districts (en particulier celui de Châtillon). Lyon fut pris après un siège terrible auquel prirent part les gardes nationales de l'Ain, et la Convention envoya dans l'Ain des représentants (Javogues, Gouly, Albitte) qui étouffèrent le mouvement fédéraliste, mais qui, malheureusement, établirent le régime de la Terreur.

— *La Contre-Révolution.* Deux causes amenèrent la contre-révolution dans l'Ain : 1° Les *réquisitions* de grains et de bétail pour nourrir l'armée des Alpes et les villes voisines : Lyon, Mâcon, Genève, etc. Ces marchandises étaient payées en assignats qui n'inspiraient pas confiance aux cultivateurs. Ils se refusaient à livrer leurs denrées et ne s'y décidaient que sous la menace d'emprisonnement.



LES NEUFS DISTRICTS ET LES QUARANTE-NEUF CANTONS (RÉVOLUTION)

2° *La question religieuse :* En 1789, la presque uanimité des curés accepta le mouvement révolutionnaire, mais beaucoup refusèrent d'accepter la constitution civile du clergé, malgré les exhortations de J.-B. Royer, curé de Chavannes, devenu évêque constitutionnel de l'Ain. Puis on voulut supprimer la religion catholique et la remplacer par le culte de la Raison. Les prêtres durent renoncer à leurs fonctions et abjurer leurs

croyances ; ceux qui s'y refusèrent furent emprisonnés. Ce fut une lourde faute. *Il ne faut jamais toucher aux croyances d'un peuple.* Pour ne pas être emprisonnés, les curés se cachèrent et organisèrent la contre-révolution.

Les troubles après le 14 Juillet 1789. — A Bourg, le 25 juillet, arrivent des avis multipliés, apportés par les habitants des campagnes, qu'il paraît aux frontières de Bresse, au levant, une troupe considérable de brigands, versant le sang de nos concitoyens, et incendiant les habitations (1).

La frontière de Bresse, au Levant, est à trois lieues de Bourg. L'idée d'y aller voir ne vint à personne. On constate que la ville est absolument dépourvue d'armes et de poudre. On court en demander à Lyon. Lyon, pris des mêmes terreurs, refusa.

Or, le lendemain 26, commence le soulèvement des paysans du Mâconnais (2).

En ce même 26, les habitants de la commune rurale de Vonnas, se portent sur le château de leur seigneur, Audras de Béost, insultent et battent le châtelain, pillent la maison, enlèvent les terriers et les conduisent à Pont-de-Veyle.

Le lendemain, 27, la mairie de Bourg convoque les électeurs à l'hôtel commun. Cette assemblée députe à Vonnas le lieutenant général civil Duplantier et deux commissaires. Ceux-ci réunissent les paysans, leur disent que les brigands n'existent pas, qu'on doit payer les redevances jusqu'à une loi prochaine devant apporter les soulagements désirés... Duplantier promet solennellement qu'il ne sera fait aucune poursuite.

Les paysans répondent qu'ils regrettent ce qui s'est

---

(1) Registre de délibérations du Conseil municipal de Bourg.

(2) Les paysans du Mâconais incendièrent plusieurs châteaux et maltraitèrent les nobles. Rien de pareil ne s'est produit dans l'Ain, sauf cette petite affaire de Vonnas que Lalande dit avoir été organisée par le curé de Vonnas qui était en procès avec M. de Béost.

passé. Il y a eu, ajoutent-ils, du *vin sur jeu*. Les excès contre M. de Béost ont été commis par des étrangers. Le soir même, ils réintégrèrent les terriers au château, de leur propre mouvement.

Ch. Jarrin : *La Bresse et le Bugey.*

Les paysans contre les moines. — Près d'Hauteville se dressait un puissant monastère, l'abbaye de Saint-Sulpice, occupé par des Bernardins. L'auteur de la *Physiologie du goût*, le spirituel Brillat-Savarin, en parle fort longuement, et fait un tableau savoureux du repas que les révérends lui servirent. Brillat-Savarin leur a conservé un bon souvenir, mais leurs voisins immédiats ne les aimaient guère. Ils étaient toujours en querelle avec eux, et soutenaient contre eux des procès très longs et très coûteux...

Lorsqu'éclata la Révolution de 1789, les colères accumulées depuis de longues années se firent jour subitement avec une violence terrible. Les paysans armés de fourches se précipitèrent vers le couvent. Les moines s'étaient enfuis : ils se savaient peu aimés, ils disparurent montés sur des mules rapides, dans les défilés de la montagne. Les assaillants se dirigèrent vers le chartrier ; ils s'emparèrent de tous les parchemins, ces parchemins exécrés, qu'ils avaient vus si souvent entre les mains du père Procureur, dans les contestations de territoire. Ils les apportèrent au milieu d'un pré, puis ils y mirent le feu et, tandis que les parchemins brûlaient, ils exécutèrent des danses frénétiques. Quant au couvent lui-même, un incendie allumé par une main inconnue le détruisit complètement. Il n'en reste plus que des pans de murs croulants.

On salua avec enthousiasme, dans la commune d'Hauteville, le régime nouveau. On avait beaucoup souffert, on espérait goûter une vie meilleure. On eut donc, dès le début, dans la petite bourgade, des convictions républicaines très vives.

J. Corcelle : *Courrier de l'Ain.*

Les Victimes de la Terreur. — Les prisons de Bourg et l'ancienne abbaye d'Ambronay regorgaient de prisonniers. Albitte décide de les envoyer au Tribunal révolutionnaire de Lyon. Une première liste de 18 noms fut dressée.

La moité des dix-huit noms qui y figurent sont des noms de ci-devant nobles ou anoblis. Deux ont servi. Aucun n'a poussé le royalisme jusqu'à émigrer. Le seul ayant une valeur personnelle reconnue est Varenne de Fenille, agronome distingué. Les neuf autres sont plébéiens. Le plus éminent est celui de l'ex-constituant Populus, président des Sections qui organisèrent la municipalité Girondine de Bourg. Puis viennent quatre membres du Directoire de l'Ain : Grumet, Balleydier, Perret et Vuy ; un prêtre, un procureur, deux imprimeurs, complètent le nombre. Tous étaient accusés d'être fauteurs et complices de la conspiration de Lyon.

Les dix-huit accusés furent conduits les uns de Bourg, les autres d'Ambronay, à Lyon, sur trois charrettes, par une pluie glacée. Ils arrivèrent, le 28 pluviôse (16 février 1794) au soir et comparurent le lendemain devant la Commission révolutionnaire... et, de là, à l'échafaud. Ch. Jarrin : *Bourg et Belley pendant la Révolution.*

La fin des Terroristes de Bourg. — Les terroristes arrêtés à Bourg devaient être transférés à Lons-le-Saunier pour y être jugés. C'était le 19 avril 1795. « Le signal de l'émeute fut donné, place Jemmapes (du Greffe), par une dame noble ayant perdu un des siens sur l'échafaud du 18 février. Elle rompit l'escorte et, avec des gestes, des cris, des larmes terribles, fit pâlir les prisonniers autour desquels commencèrent à gronder les clameurs de mort ».

Dans la rue étroite, où le cortège s'engagea, ces clameurs redoublèrent... Un peu plus loin, un furieux, armé d'une bûche, se jeta sur la voiture ; le garde national qui était là pour protéger les prisonniers, se détourna pour faire place à l'assommeur.

Au faubourg du Jura, une femme en grand deuil attendait à une fenêtre, un pistolet à la main. Elle put choisir sa victime, la viser à loisir. Elle tira : un long cri partit, que les battements de mains de la foule suivirent.

A 600 m. environ des dernières maisons, au pied de la montée de Challes, un autre rassemblement attendait. Celui-là était composé de ces jeunes gens qu'on nommait Muscadins et de quelques paysans venus (appelés peut-être) des communes voisines. Ils étaient armés de bâtons ferrés, se jetèrent sur la première voiture et achevèrent l'œuvre abominable. Les détenus étaient au nombre de huit, six périrent. Ce sont : Blanc Desisles, ex-procureur-syndic de Bourg ; Rollet, ex-agent national du District ; Merle, ex-accusateur public ; Juvanon, ex-administrateur du District ; Chaigneau, ex-receveur des domaines ; Ducret.

Ch. Jarrin : *Bourg et Belley pendant la Révolution.*

~~~~~~
~~~~~~

26e Leçon

Les guerres de la Révolution et de l'Empire

A l'appel de la PATRIE EN DANGER, *les Volontaires surgissent de toutes parts. En quelques jours, les bataillons s'organisent, s'habillent et s'arment comme ils peuvent. Ils combattent vaillamment au siège de Lyon, au siège de Toulon, puis à la défense des Alpes, contre l'invasion et aux immortelles campagnes du Nord.*

Plus d'un de ces volontaires est arrivé aux hautes dignités de l'armée. Citons les futurs *maréchaux :* Carrier, de Saint-Martin-de-Bavel ; — Humbert de Molard, de Châtillon-sur-Chalaronne ; — La Bâtie, de Talissieu ; — Picquet, de Bourg ; — Renaud, de Pont-de-Vaux ; — Tissot, de Saint-Genis-Pouilly ; — Vincent, de Bourg.

Les *généraux de division :* Aubry, de Bourg ; — Baillod, de Songieu ; — Dallemagne, de Peyrieu ; — Joubert, de Pont-de-Vaux ; — Legrand, de Pont-de-Vaux ; — du Louvat, de Jujurieux ; — Robin, de Dortan.

Les *généraux de brigade :* Bouvier des Eclaz, de Belley ; Loubat de Bohan, de Bourg ; — Parra, de Belley ; — Sibuet, de Belley ; — Songeon, de Gex.

Les *lieutenants généraux :* Buget, de Bourg ; — Pannetier, de Pont-de-Vaux ; — Puthod, de Bâgé.

Les *colonels :* Armand, de Bourg ; — Guigard, de Lhuis ; — Jacquemet, de Collonges ; — Mayot, de Peyrieu ; — Pochet, de Champagne ; — Requin, de Brénod ; — Richardot, de Pont-de-Vaux ; — de Rouville, de Trévoux.

L'*intendant militaire :* de Rostaing, de Talissieu, etc., etc.

Joubert. — Barthélemy-Catherine Joubert est né à Pont-de-Vaux, le 14 août 1769. Il s'enrôla en 1791 dans le troisième bataillon des Volontaires de l'Ain et partit avec lui pour l'armée du Rhin. Le 21 avril 1792, il était sous-lieutenant, et lieutenant le 20 mai suivant. A la fin de l'année, on le trouve dans les Alpes-Maritimes où il arrête la colonne Mangiabo qui menaçait d'envelopper l'armée du général Brunet. Il faillit périr dans la ba-

taille. On le retrouve en juin 1793, à la prise du camp d'Isola et à l'attaque de Saorgio.

Le 8 novembre, malgré des prodiges de valeur, il est fait prisonnier au Col de Tende.

Capitaine, puis chef de bataillon (28 juin 1794), il fait partie, en septembre, de l'avant-garde de la division de Masséna : il se distingue à Dégo.

Cliché Montbardon.

STATUE DE JOUBERT

En 1795, il est dans l'armée de Kellermann ; avec 2.000 volontaires, il s'empare de Melagno, où était une division Croate de 7.000 hommes, et Kellermann le propose pour le grade de colonel. Il prend ensuite une part active à la défense de Borghetto, à la bataille de Loano, à celle de Bardinetto et à la prise de la redoute de Monte-Lingo.

A 26 ans, il est général de brigade. En cette qualité, il prend part aux batailles à jamais célèbres de Montenotte, de Millesimo, de Cosseria (avril 1796). Le 12 mai, il s'empare de Pizzighetonne.

Pendant le siège de Mantoue, il commande les 14ᵉ et 18ᵉ brigades, en avant de Rivoli, et y soutient une attaque désepérée des Autrichiens. Le 6 août, il s'empare de Solférino. Il contribue ensuite à la victoire d'Arcole, qui lui vaut le grade de général de division.

C'est à lui que Bonaparte dut la victoire de Rivoli, et il en fut plutôt jaloux que reconnaissant. A cette époque,

Joubert avait un tel ascendant sur les soldats, que le futur Empereur le trouvait encombrant. Si alors Joubert eut voulu jouer un rôle politique, il serait arrivé au pouvoir suprême. L'offre lui en fut faite. Il refusa. Et après un congé de quelques mois qu'il passa à Pont-de-Vaux, et au cours duquel il se maria, Joubert retourna à l'armée d'Italie (2 août 1799). 13 jours après, il tombait glorieusement sur le champ de bataille de Novi.

Cette mort fut une catastrophe. Joubert vivant, Bonaparte n'aurait peut-être jamais été Empereur.

27e Leçon

Les invasions de 1814 et 1815

Après avoir pris Genève, les Autrichiens commandés par Bubna, pénètrent dans le pays de Gex, le 29 décembre 1814. Le fort de l'Ecluse est pris, le 4 janvier, et le Bugey occupé. Il n'y eut que quelques combats, à Nantua et à Châtillon-de-Michaille. Les Autrichiens ne purent s'emparer de Pierre-Châtel, défendu par Garbé, mais ils entrèrent à Bourg, le 11 janvier.

Cependant, Augereau les chasse de l'Ain au mois de février, mais Bubna revient avec plus de forces et, malgré d'héroïques résistances à l'Ecluse, à Maillat, aux Balmettes, à Saint-Etienne-du-Bois, notre département est de nouveau occupé.

En 1815, la défense est tout aussi active, mais tout aussi impuissante. Des combats ont lieu autour de Nantua, Maillat est incendié. Seul, le brave Garbé résiste encore à Pierre-Châtel et ne quitte le fort qu'à la paix.

La reprise de l'Ecluse. — Le général Bardet, avec sa brigade, fut chargé de reprendre le fort de l'Ecluse et le pays de Gex.

Le 1er mars 1814, il se présenta devant le fort. Il établit d'abord une batterie sur un petit monticule entre Longeray et la Savoie et, comme elle ne produisait pas d'effet, il la transporta sur la hauteur du hameau du Mollard. On tira, une demi-journée, de ces deux positions et à découvert, avec de l'artillerie de campagne. On n'en avait pas d'autre.

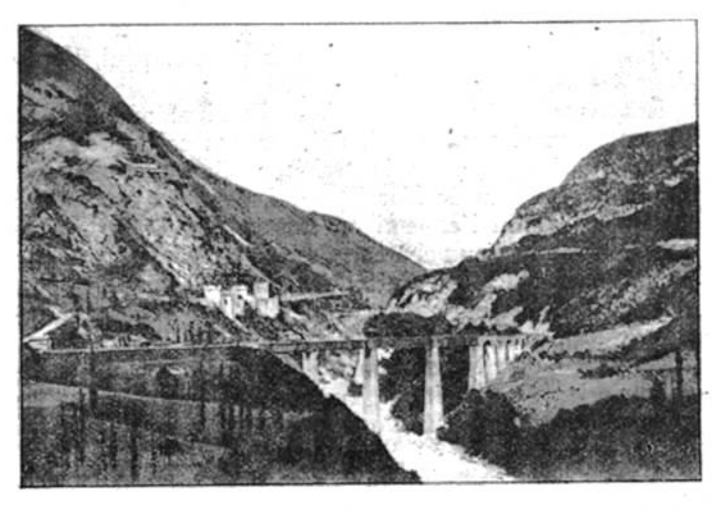
Pendant la canonnade, 200 habitants de Longeray et de Léaz montèrent sur le plateau où est aujourd'hui le fort supérieur, et firent rouler une grêle de pierres et de rochers sur le fort. Cette manière d'attaquer fit plus d'effet que le canon. Les toits et les planchers des bâtiments furent enfoncés en plusieurs endroits, et les Au-

trichiens, craignant de se voir écraser, ne firent aucune résistance. Toute la garnison fut faite prisonnière.

Béatrix : *Histoire du Pays de Gex.*

Combat des Balmettes. — Le 17 mars, les Autrichiens attaquent les Balmettes ; soldats et gardes nationaux les repoussent.

A cette nouvelle, Garbé envoie un renfort de quelques hommes sous les ordres du capitaine Balthazar. Celui-ci



LE DÉFILÉ ET LE FORT DE L'ECLUSE

réunit les gardes nationaux de la vallée qu'il rencontra sur son passage et arriva à Torcieu au moment où l'ennemi livrait un nouvel assaut au poste des Balmettes.

Les escarmouches étaient continuelles : les cultivateurs venaient de tous les hameaux voisins et, après avoir fait le coup de feu, rentraient dans leurs demeures. Ces combats de tirailleurs firent éprouver des pertes sérieuses à l'ennemi.

Cela durait depuis une quinzaine de jours, quand un officier supérieur autrichien et quatre soldats eurent l'imprudence de venir en reconnaissance sous le rocher des Balmettes. Pierre Gabrion commandait l'avant-poste; lui et ses hommes firent feu : l'officier tomba percé de treize balles; pas un de ses hommes ne fut atteint; ils prirent la fuite, mais l'officier, en tombant, leur cria de venger sa mort en brûlant Saint-Rambert.

Cet incident fut le signal d'un engagement général.

Culbuter les Autrichiens fut, pour les nôtres, l'affaire d'un instant. Durbec et Balthazar, avec leurs soldats et leurs gardes nationaux, poursuivirent l'ennemi, l'épée dans les reins, jusqu'à Ambérieu.

Les Autrichiens revinrent à l'offensive; mais ils ne fussent jamais parvenus à déloger nos soldats et nos gardes nationaux, sans la trahison d'un nommé Jean Blanc, du hameau de Vareilles qui, pour une somme de 30 francs, guida l'ennemi par un sentier de la montagne, derrière le vieux château de Saint-Germain et sur le mont Charvet. Là, les Autrichiens se divisèrent en deux colonnes : l'une qui devait descendre sur Torcieu, l'autre sur Montferrand. Les nôtres, de cette façon, eussent été pris par derrière et écrasés. Heureusement, un cultivateur, Pierre Barbarin, de Torcieu, qui travaillait sa vigne, les aperçut et courut aux Balmettes pour avertir les nôtres.

Avertis par Barbarin, les gardes nationaux et les soldats purent battre en retraite.

Al. Bérard : *Les Invasions de 1814 et de 1815 dans l'Ain.*

28e Leçon

La Restauration et la Monarchie de Juillet

Le comte d'Artois, futur Charles X, passe à Bourg le 22 octobre 1814. Il est reçu avec enthousiasme par les anciens émigrés.

Les traités de 1814 et de 1815 modifient les frontières du département de l'Ain. Le pays de Gex lui est rendu à l'exception des communes de Collex, Meyrin, Derny, Sacconnex, Prégny et Versoix, qui sont cédées au canton de Genève.

La seconde restauration institue les cours prévotales pour rechercher et punir les ennemis du nouveau régime. A Trévoux, les frères Bacheville n'évitent la mort qu'en prenant la fuite. Il y a plusieurs exécutions capitales, entre autres celle de César Savarin, de Jujurieux, et d'innombrables condamnations aux travaux forcés et à la prison.

Sous Charles X, les députés de l'Ain, Chevrier de Corcelles et Puvis, font partie de l'opposition qui amène la Révolution de juillet 1830.

Après 1830, on réorganise l'enseignement : l'école normale de Bourg est créée en 1832. Peu à peu, les communes peuvent se procurer de bons instituteurs. On commence la création d'un vaste réseau de chemins vicinaux et de routes départementales.

Francisque Bouvet, député de l'Ain, publie de nombreux écrits politiques et prépare, avec d'autres, le mouvement républicain de 1848.

D'épouvantables inondations désolent la campagne en 1840.

Un épisode de la Terreur Blanche

Carnot, ministre de l'intérieur pendant les Cent jours, l'ancien « organisateur de la victoire » ne pouvait échap-

per à la persécution. Un mandat d'arrêt fut lancé contre lui, et il fuyait en traversant les montagnes du Bugey.

Le docteur Modas, de Nantua, revenant de visiter un malade dans la commune de Brénod, aperçut un individu cherchant à se dissimuler dans la forêt de Meyriat. Sachant qu'un grand nombre de proscrits et de condamnés contumax cherchaient à pénétrer en Suisse, le docteur s'approcha de l'étranger et lui dit : « Soyez sans crainte, si vous avez à éviter une condamnation politique, vous pouvez vous fier à moi ». Carnot, car c'était lui, déclina son nom et ses craintes. Le docteur lui tendit la main et l'assura de son dévouement. « Venez chez moi, à Nantua, vous ne courrez aucun danger ». Il l'emmena chez lui, le présenta à sa famille qui l'accueillit avec empressement.

Le docteur Modas avait une fille à la veille de se marier avec un lieutenant de gendarmerie, à la résidence de Nantua.

Le lendemain, le ministre, poursuivi et condamné à mort, fut présenté au lieutenant comme un intime ami du docteur venu pour passer quelques jours à Nantua, avant d'exécuter un voyage en Suisse. Le même soir, après le dîner, une partie de whist s'établit et Carnot eut pour partenaire le lieutenant, qui avait sur lui l'ordre de l'arrêter.

Le docteur Modas dit à Carnot : « Cher ami, vous vous proposez de visiter la Suisse, attendez quelques jours et je pourrais peut-être vous accompagner ». Le lieutenant répliqua : « Je dois aller, après-demain, inspecter les brigades de gendarmerie de l'arrondissement de Gex, et je me propose de passer par Genève, si votre ami veut profiter de ma voiture, je le conduirai avec le plus grand plaisir ».

C'est ce qui eut lieu. Carnot fut sauvé par cet officier ignorant l'importance de celui qu'il arrachait ainsi au dernier supplice.

Dr P.-C. Ordinaire : *Ce que nous avons vu.*

La Révolution de 1830. — La monarchie de juillet fut accueillie dans le département de l'Ain par une adhésion presque générale, on pourrait dire avec un enthousiasme universel. La vue des couleurs tricolores surtout excitait dans les masses un élan patriotique, une joie, dont les bruyantes et sincères manifestations n'avaient rien de commun avec cet enthousiasme de commande que nous avons constaté en 1814 et en 1815.

Le peuple de Bresse, même dans les campagnes, semblait sortir de son paisible caractère pour acclamer ce drapeau dont la réapparition semblait une revanche des désatres de 1815. Il y eut alors comme une renaissance de cet élan patriotique qui, en 1790 et 1791, provoqua les fédérations dans toute la France et organisa les bataillons de volontaires qui devaient sauver le pays de l'invasion... Les gardes nationales s'organisèrent partout presque spontanément. Cette manifestation des sentiments populaires dans les départements frontière ne fut pas sans résultat sérieux. L'étranger qui pensait déjà à reconstituer, contre nous, toutes les vieilles coalitions, recula, quand il vit qu'il n'avait plus à faire aux populations affaissées de 1815, mais qu'il rencontrerait une France refaite et prête à renouveler contre l'invasion, les prodiges de la première révolution.

Ed. Chevrier : *Notice sur M. Chevrier de Corcelle.*

29e Leçon

La seconde République et le Coup d'Etat

La Monarchie de Juillet n'ayant pas donné au peuple, les réformes désirées, la République est proclamée en 1848. Nouveau mouvement d'enthousiasme semblable à ceux de 1789 et de 1830. Partout on plante des arbres de la Liberté. L'Ain envoie à l'Assemblée constituante d'excellents républicains, hommes d'ordre et de progrès. Mais les députés républicains ne furent que la minorité et bientôt, Louis Bonaparte put perpétrer son honteux coup d'Etat.

Députés à la Législative : Francisque Bouvet, Bochard, Edgar Quinet, Roselli Mollet, Alphonse Baudin, Aristide Bouvet, Dr Gastier, Jacques Maissiat.

MORT D'ALPHONSE BAUDIN (*3 décembre 1851*). — Un groupe de représentants républicains, convaincus, avec raison, que la résistance à main armée était seule capable d'arrêter une attaque à main armée, se donnait rendez-vous dans le quartier populaire par excellence; l'on devait se rencontrer dans une salle de la rue Ste-Marguerite, au coin du faubourg Saint-Antoine.

Le matin du 3 décembre, Baudin se trouvait fidèle au rendez-vous, en compagnie de Brillier, de Schœlcher, d'Esquiros, de Madier de Montjau, de Maigne, de Clément Dulac et de quelques autres. Victor Hugo venait les rejoindre quelques instants plus tard.

Des groupes d'ouvriers circulaient dans le faubourg, inquiets et incertains du parti à prendre.

Les représentants, ceints de leur écharpe et sans armes, sortent de la salle Roysin et se mettent à parcourir le faubourg. Ils s'efforcent de faire passer dans le cœur des ouvriers une étincelle de leur colère patriotique, mais la plupart d'entre eux résistent à leur appel, persuadés

que la cause qu'ils étaient invités à défendre était moins celle de la République que celle de l'Assemblée.

L'un de ces citoyens, s'adressant à Baudin, lui dit d'un ton goguenard : « Vous croyez donc que nous allons nous faire tuer pour vous conserver vos vingt-cinq francs ? »

— « Attendez un peu, répliqua le député de l'Ain avec un sourire amer, vous allez voir comment on meurt pour vingt-cinq francs ! »

En ce moment un rudiment de barricade s'élevait en travers du faubourg.

La troupe quittant la place de la Bastille, s'avançait, le fusil chargé et la baïonnette en avant.

Les représentants du peuple marchèrent résolument, sans armes, à sa rencontre Baudin resta seul, debout sur la barricade, enveloppé de son écharpe, adjurant les soldats.

Un coup de feu parti du côté de la barricade, atteint en pleine poitrine, un jeune soldat à côté de Schœlcher. La troupe riposte par une décharge générale. Baudin reçoit une balle en plein front et tombe raide mort.



STATUE D'ALPHONSE BAUDIN

Ainsi finit cet honnête citoyen, ce mandataire fidèle des électeurs du département de l'Ain, ce martyr de la foi républicaine, ce héros simple et sublime tombé en accomplissant sans amphase le devoir qu'il avait accepté.

Ed. Tiersot : *Alphonse Baudin.*

Baudin était né à Nantua, le 20 avril 1811 ; il était

docteur en médecien et exerçait son art à Paris. En 1849, il fut élu député de l'Ain et siégea parmi les républicains. On lui a élevé un monument au cimetière de Montmartre où il repose et une statue à Nantua.

Résistance au coup d'Etat. — Dans l'Ain, il y eut deux petits soulèvements, à Bâgé et à Villars et une rixe à Anglefort.

Quelques républicains de Bâgé s'emparèrent, le 4 décembre, des armes qui étaient à la mairie et se mirent en route, le lendemain, pour rejoindre ceux de Mâcon. Mais ne se sentant pas soutenus, ils abandonnèrent leur projet.

A Villars et à Saint-Marcel, les républicains, après s'être entendus avec ceux de Lyon, se levèrent sous la conduite d'un cantonnier nommé Geoffray et d'un ancien soldat nommé Labruyère. Armés de fusils, de pistolets, de sabres, de fourches, ils se dirigèrent sur Lyon, le 6 décembre. A Saint-André-de-Corcy, trois gendarmes qui tentèrent de les arrêter, furent blessés, mais les mauvaises nouvelles reçues de Lyon amenèrent la dispersion de la petite roupe avant d'arriver à la grande ville. Une soixantaine d'entre eux furent arrêtés et livrés à la Commission mixte du Rhône qui en condamna *quatre à mort*, 14 à la déportation, 18 à la détention, 1 au bannissement, 21 à l'emprisonnement.

La Commission mixte de l'Ain prononça, de son côté, 139 condamnations tant contre les insurgés de Bâgé que contre quelques autres.

A Anglefort, quelques réfugiés de Genève tentèrent de pénétrer dans le Bugey pour y organiser la résistance. Deux douaniers, postés pour les arrêter, furent blessés, dont l'un mortellement; mais la petite troupe dut se disperser; son chef, Charlet, fut fait prisonnier, traduit devant le conseil de guerre à Belley et condamné à mort.

Victor Hugo a raconté sa fin tragique dans *Napoléon-le-Petit*. Malheureusement, son récit, très poétique, est peu exact. Il le termine par ces mots : « Rapprochement terrible et qui contient toute la situation : Voici deux

hommes, un ouvrier et un prince. Le prince commet un crime, il entre aux Tuileries ; — l'ouvrier fait son devoir, il monte sur l'échafaud. Et qui est-ce qui dresse l'échafaud de l'ouvrier ? C'est le prince... »

30e Leçon

Enseignement, Littérature, Sciences au XIXe siècle

La profonde ignorance des campagnes a disparu peu à peu à partir de 1830, grâce au ministre Guizot sous Louis-Philippe et surtout au colossal effort de la troisième République.

En 1804, il y avait dans l'Ain, 68 écoles primaires pour les garçons, 15 écoles pour les filles, 7 pensionnats particuliers. En 1900, on comptait : 1.166 écoles primaires publiques et 269 écoles libres. Le nombre des élèves s'élevait à 61.408.

Jusqu'au ministère Guizot, la condition des instituteurs fut des plus misérable, c'étaient souvent de pauvres artisans, cordonniers ou sabotiers, sachant à peine lire et écrire, qui recevaient, pendant l'hiver, quelques enfants, dans des locaux sans mobilier, sans air et sans lumière.

L'école normale créée en 1831 réalisa le premier grand progrès en fournissant aux communes des instituteurs capables.

Malheureusement le second empire mit presque partout l'enseignement, surtout celui des jeunes filles, entre les mains des congrégations religieuses, et il y eut un regrettable retour en arrière.

La littérature, les sciences et les arts au XIXe siècle

Comme aux siècles précédents, l'Ain a fourni, au XIXe siècle, son contingent de littérateurs, de savants et d'artistes. *Brillat-Savarin* débute avec sa Physiologie du goût, puis viennent : *Ozanam*, avec ses nombreux ouvrages historiques ; *Boulée*, avec son histoire des Etats généraux ; de nombreux poètes : *Caillon*, maire de Châtillon-sur-Chalaronne ; *Humbert Ferrand*, d'Arandas ; *Sylvain Blot*, de Trévoux ; *Gabriel de Moyria* auquel on doit les délicieuses esquisses poétiques du département de l'Ain ; *Marion*, de Vanchy ; *Aimé Vingtrinier*, né à Lyon, d'une famille bugiste, qui chante les admirables

paysages de l'Albarine et de l'Ain; *Philibert Le Duc*, *Gabriel Vicaire*, etc.

Riboud, *Sirand*, *Monnier*, l'abbé *Marchand* étudient l'histoire de notre pays par l'archéologie.

M. de *Lateyssonnière*, *Charles Jarrin*, *Edmond Tiersot*, *Guigue*, *Jacques Maïssiat*, *Brossard*, *Debombourg*, *Ernest Chuaz*, *M. de Combes*, en écrivent l'histoire après de patientes recherches dans les Archives.

L'abbé *Gorini* écrit sa Défense de l'Eglise.

Victor *Faguet*, né à Bourg, écrit des poèmes, des pièces de théâtre.

Louis Desnoyers, de Replonges, fondateur de la Société des Gens de Lettres, donne au public, les aventures de Robert-Robert et la désopilante histoire de Jean Paul Choppart.

La Société d'Emulation de l'Ain, la Société littéraire de Bourg, facilitent les recherches et l'impression des ouvrages.

Mais un nom brille surtout : c'est celui d'EDGAR QUINET. Né à Bourg, en 1803, mort à Paris en 1875, Quinet fut à la fois homme politique, historien, philosophe. Comme homme politique, ses idées républicaines le firent expulser de France après le Deux Décembre. Historien et philosophe, il nous a donné de nombreux ouvrages, profondément pensés et admirablement écrits : Génie des Religions, Le Christianisme et la Révolution française, Philosophie de l'histoire de France,Merlin l'Enchanteur, Marnix de sainte Aldegonde, Histoire de la campagne de 1815, La Révolution, La Création, etc., etc.

Dans les sciences, *Charles Robin*, né à Jasseron en 1821, s'est fait connaître par ses cours à la Faculté de Paris, et par de nombreux ouvrages, en particulier, un traité de chimie anatomique et un dictionnaire de médecine.

Xavier Bichat, mort trop tôt, à 31 ans, après avoir donné ses Recherches physiologiques sur la vie et la mort, son Traité des membranes, son Anatomie générale et son Anatomie descriptive.

Le Dr *Amédée Bonnet*, né à Ambérieu, en 1809, proseur à l'Ecole de Médecine de Lyon, a écrit de nombreux traités de médecine.

Le Dr *Ebrard*, de Bourg, qui a cherché à répandre les idées d'hygiène parmi le peuple des campagnes.

Citons encore les docteurs *Richerand*, de Belley ; *Récamier*, de Cressin-Rochefort.

Parmi les artistes : les peintres *Auguste Perrodin*, de Bourg ; *Antony Viot*, *Elisa Blondel*, de Pont-d'Ain ; *Chintreuil*, de Pont-de-Vaux ; les sculpteurs *Girardet*, de Villebois ; *Cabuchet*, de Bourg ; *Roubaud*, de Cerdon.

Enfin, nous devons un souvenir aux agronomes : *Victor-Charles Pichat*, né à Bourg, Directeur de l'Ecole d'agriculture de la Saussaie ; *Alphonse Mas*, fondateur de la Société d'horticulture ; *Dubost*, etc.

Quinet. — Edgar Quinet vint au monde à Bourg, le 17 février 1803. Il fit ses études au collège de cette ville, puis il alla à Lyon pour apprendre la philosophie. Il avait, pour toutes les sciences, un vif amour ; il étudia, avec la même ardeur, les lettres et les mathématiques. Ce fut une lecture de Châteaubriand qui l'inclina définitivement vers les lettres.

Ses études finies, il rentra à Certines où son père l'obligeait à préparer l'examen de l'école polytechnique. Mais le jeune homme préférait la littérature. Il arriva à Paris, incertain de sa carrière, fit son droit et, finalement, se donna aux lettres et à la poésie, à la poésie surtout, écrivant *Ahasvérus*, *Napoléon*. Il devint fonctionnaire public, De Salvandy le nomma professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Lyon. « Ses leçons littéraires et religieuses à la fois, roulèrent sur les civilisations antiques et, de leurs éléments, fut par la suite composé le *Génie des Religions*. Elles obtinrent un immense succès : la jeunesse lyonnaise éveillée à la vie nouvelle, se rangea autour du maître avec un indescriptible enthousiasme » (1).

(1) M. Ferraz : *Souvenirs de la Faculté de Lyon.*

Il fut ensuite nommé professeur au Collège de France. Villemain, alors ministre, créa pour lui une chaire de littérature méridionale. C'est alors qu'il attira sur lui le plus de colère et d'âpres rancunes, par ses leçons sur les Jésuites. Il s'attaqua ensuite à l'ultramontanisme, son cours fut suspendu. Réduit par la force, au silence, Quinet ne cessa de travailler ni d'agir. Il prépara son grand ouvrage sur les *Révolutions d'Italie*.



STATUE DE QUINET

En 1848, il fut envoyé à l'Assemblée nationale par le département de l'Ain. Son rôle fut un peu effacé. En 1851, arriva le coup d'Etat et la proclamation de l'Empire ; Quinet dut quitter la France et aller vivre en exil. Ce fut presque un bienfait pour lui : de la terre étrangère, il nous envoya de belles œuvres, d'une envolée superbe, d'un souffle prestigieux ; c'est de l'exil qu'il a écrit ces fières paroles : « Depuis mes premières années jusqu'aujourd'hui, j'ai toujours soutenu les mêmes idées. J'ai adoré la France, j'ai rêvé pour elle la gloire de devenir l'idéal des peuples modernes. Tant que la parole m'est restée, j'ai défendu la cause des peuples, des faibles, des nationalités qui demandaient à renaître. J'ai péri avec elles, il est vrai. Mais je suis enseveli avec l'Italie, avec Venise, avec la Pologne, avec la Hongrie, avec les Roumains. C'est là un tombeau qui me plaît. Je ne le changerais pas contre les joies des vivants.

Quand il sera question de patrie, quelques hommes de bonne volonté se souviendront de moi. »

C'est en exil, à Veytaux, sur les bords lumineux et doux du Léman, d'où il pouvait apercevoir la terre de France, qu'il composa son histoire de la *Révolution française*, très originale et dont certaines parties sont remarquables.

Puis il rentra en France. Il souffrit horriblement des maux de l'invasion; il s'enferma dans Paris, participa à toutes les douleurs du siège, supporta stoïquement les privations de toutes sortes que durent subir les assiégés. Il fit partie de l'Assemblée nationale, y défendit les principes de liberté et de justice. Mais quelque chose s'était brisé en lui le jour où il avait vu la patrie vaincue et démembrée .Il mourut en 1875, sans avoir vu luire pour la France des jours plus prospères.

J. Corcelle : *Chronique du Foyer.*

31e Leçon

Agriculture, Industrie, Commerce au XIXe siècle

Le XIXe siècle a vu s'opérer la transformation de la culture, la création de nombreuses industries, l'utilisation de la force motrice, le développement du commerce grâce aux voies de communications.

C'est le développement de l'instruction qui a amené la transformation de la culture et, avec elle, la transformation des conditions d'existence.

Dès le lendemain de la Révolution, la Société d'Emulation et d'Agriculture multiplie ses efforts pour lutter contre la routine, en créant un journal d'agriculture,une ferme modèle, en distribuant des primes, en achetant des instruments aratoires.

Son exemple a été suivi par d'autres sociétés, à Trévoux, à Nantua, par la Société d'horticulture; par les Comices agricoles, les Syndicats agricoles, les Sociétés de Crédit et d'Elevage, les Associations mutuelles contre la mortalité du bétail, contre l'incendie, etc.

Un directeur départemental et quatre professeurs spéciaux d'arrondissement viennent compléter l'enseignement agricole donné dans les écoles primaires.

Sociétés, instituteurs, professeurs, ont fait pénétrer le progrès dans la ferme; l'outillage s'est transformé; la faux a remplacé la faucille, la moissonneuse remplace la faux; la charrue Dombasle qui marquait un progrès immense sur l'antique araire, sera bientôt détrônée par l'admirable Brabant, comme les superbes batteuses à vanneurs ont tué le fatiguant fléau.

Une école nationale d'agriculture à la Saulsaie et une ferme-école à Pont-de-Veyle n'ont eu, malheureusement, qu'une durée éphémère.

Dans la Dombes, une loi du 4 décembre 1793 ordonnait le dessèchement des étangs; les difficultés d'exécution, la résitance des populations, la frent abroger; elle fut reprise sous le second Empire; en supprimant les étangs, on pensait améliorer la culture et détruire les fièvres paludéennes. Ces fièvres qui décimaient la population ont été supprimées surtout par le creusement de bons puits, par la construction d'habitations plus saines et plus confortables, par une meilleure alimentation.

La création de débouchés grâce aux voies ferrées qui sillonnent aujourd'hui nos campagnes, a permis aux cultivateurs bressans de se livrer à l'élevage des bestiaux et des volailles qui sont aujourd'hui la principale richesse du pays.

Le vignoble, détruit par le phylloxéra, a partout été restauré.

Dans le Bugey, l'exploitation rationnelle des forêts, la mise en œuvre de leurs produits, la création de nombreuses industries ont également transformé les conditions d'existence; à Oyonnax, la fabrication des peignes, d'abord en bois, puis en corne et enfin en celluloïd, a décuplé la population; le tissage de la soie, introduit dans le Haut-Bugey par M. Picquet, amena l'aisance dans les villages; malheureusement, le tissage mécanique a localisé cette industrie qui emploie encore de nombreux ouvriers à Tenay, Saint-Rambert et Jujurieux.

La taille des pierres précieuses s'est développée dans la vallée de la Valserine et le pays de Gex. Bellegarde a utilisé les forces motrices du Rhône et de la Valserine pour créer de nombreuses industries : scieries, papeteries, minoteries, cuirs, carbures de calcium, etc.

TABLE DES LEÇONS

Première Période. — TEMPS ANCIENS

Deuxième Période. — TEMPS BARBARES. — FÉODALITÉ

Troisième Période. — L'ETAT SAVOYARD.

Quatrième Période. — LE XVIe SIÈCLE

Cinquième Période. — L'ANCIEN RÉGIME

Sixième Période. — TEMPS MODERNES

Imp. P. LEGENDRE ET Cie. 14, rue Bellecordière, Lyon.